

D-III.4) Etreux



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 90 de la photo aérienne d'Etreux

Le bourg d'Etreux est situé dans la vallée du Noirrieu, le long de la D946. Les quartiers en limites d'urbanisation remontent sur le coteau et jusqu'au plateau. La trame arborée est discontinue, notamment au sud d'Etreux, ce qui permet des vues vers la campagne alentours depuis les habitations.

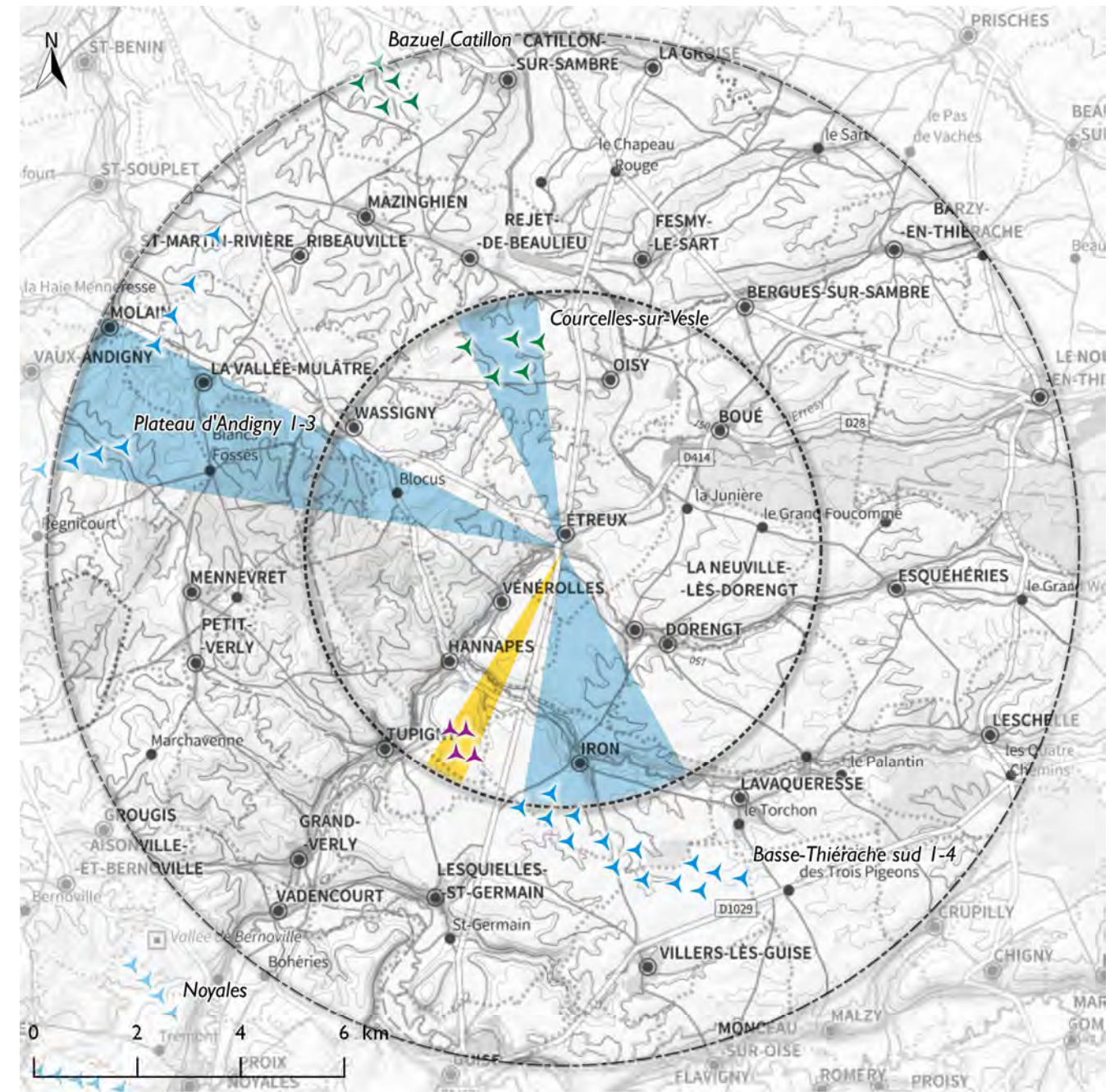
Peu d'éoliennes sont visibles depuis le bourg. Le parc de Bazuel-Catillon, au nord, est totalement masqué par le relief. Les parcs ne sont cependant pas concentrés dans une partie de territoire, ce qui entraîne une baisse de la respiration maximale qui est juste en-deçà du premier seuil. Le projet ne vient pas diminuer cet espace sans éolienne et s'insère au niveau d'un parc existant.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	57°	66° Dont projet des Lupins : 9°
Angle occupé à moins de 10 km	75°	84°
Respiration maximale	157°	157°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	24	28
Conclusion	Faible	Faible

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 53 de l'analyse de saturation visuelle pour Etreux

Etreux ne présente pour l'instant pas de risque de saturation visuelle malgré des parcs répartis de manière assez lâche autour du village. Le projet a un impact négligeable sur la fermeture des horizons.



Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 91 de l'analyse de saturation visuelle pour Etreux

D-III.5) Flavigny-le-Grand-et-Beaurain



Sources : IGN scan 25, Géoportail

Carte 92 de la photo aérienne de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain

Flavigny-le-Grand-et-Beaurain est la réunion de deux villages de type linéaires, sur le coteau gauche de l'Oise. La trame arborée est relativement dense.

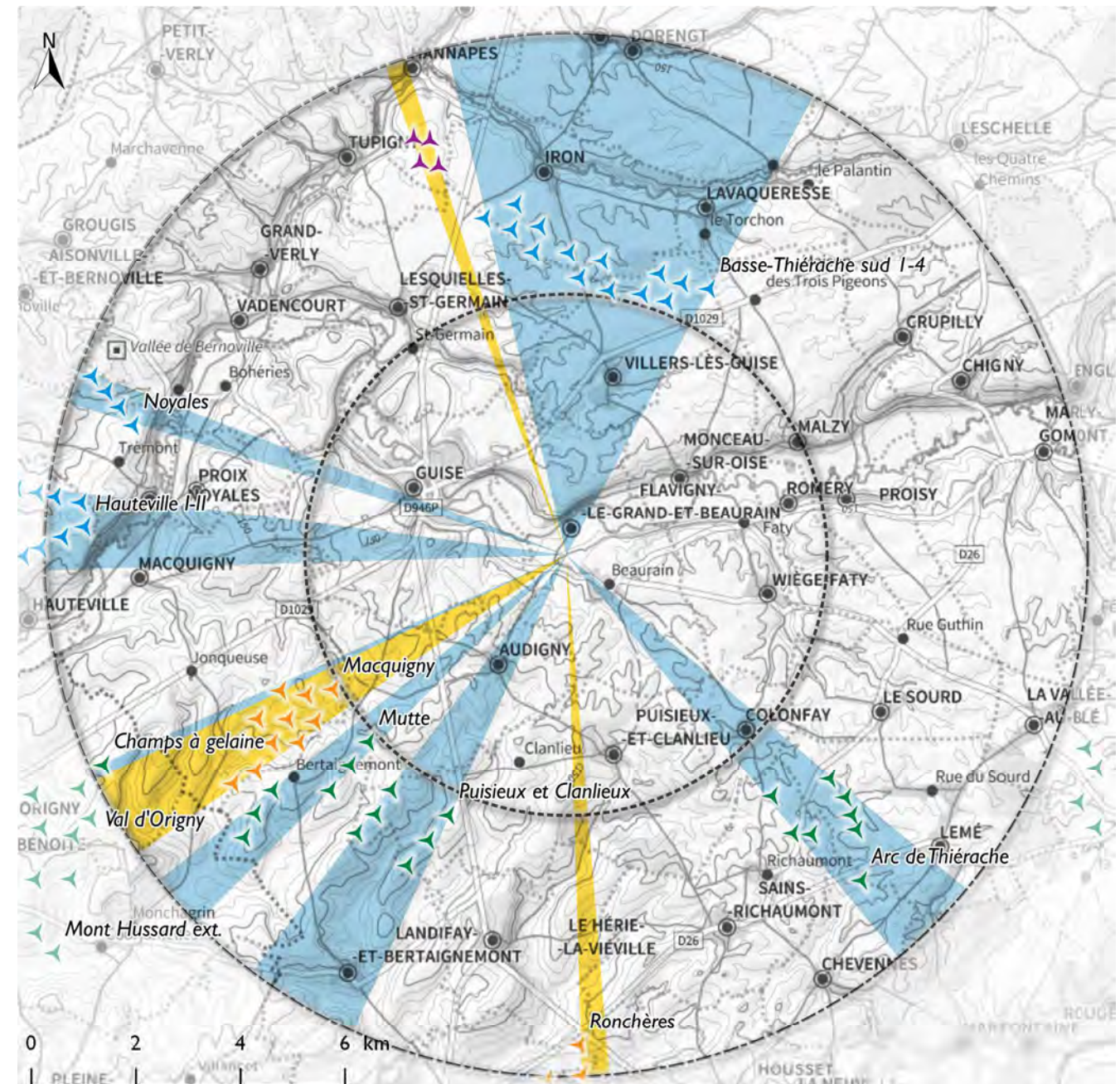
Comme pour Andigny, l'éolien est situé tout autour de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain, à l'est du village. Seul l'espace de respiration dépasse le seuil d'alerte : il n'y a pas de situation de saturation visuelle pour ce lieu de vie. Le projet contribue peu à l'augmentation de l'occupation des horizons et ne vient pas grever la respiration paysagère maximale sans éolienne.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	0°	0°
Angle occupé à moins de 10 km	85°	100° Dont projet des Lupins : 2°
Respiration maximale	102°	102°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	47	80
Conclusion	Faible	Faible

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 54 de l'analyse de saturation visuelle pour Flavigny-le-Grand-et-Beaurain

Le village de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain ne présente pas de risque de saturation visuelle. Le projet, de par sa distance et son implantation, contribue de manière négligeable à l'occupation des horizons.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- Eolienne du projet
- Autorisé et construit
- Autorisé, non construit
- Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont **masquées par le relief**.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF

Carte 93 de l'analyse de saturation visuelle pour Flavigny-le-Grand-et-Beaurain

D-III.6) Grougis



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 94 de la photo aérienne de Grougis

Le village de Grougis est linéaire, peu dense. Il est localisé sur le plateau agricole au nord de l'Oise. La trame arborée est discontinue.

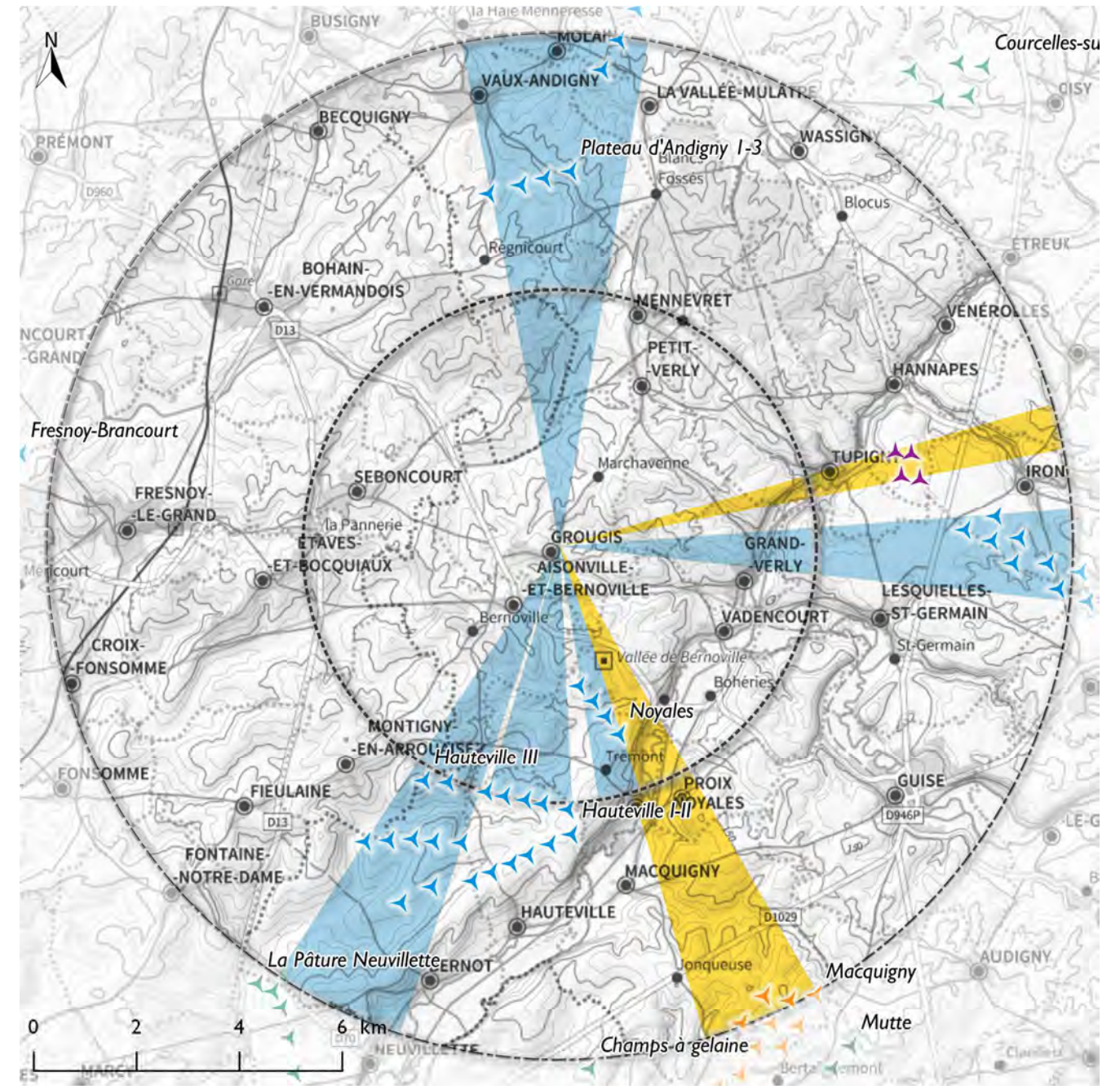
L'éolien est réparti sur les deux-tiers est des périmètres 5 et 10 km en secteurs moyennement denses, avec un espace de respiration en-deçà du seuil d'alerte mais encore confortable. Le projet contribue peu à l'augmentation de l'occupation de l'horizon par l'éolien et ne vient pas diminuer l'espace de respiration maximal.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	29°	29°
Angle occupé à moins de 10 km	75°	92°
		Dont projet des Lupins : 4°
Respiration maximale	136°	136°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	45	71
Conclusion	Faible	Faible

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 55 de l'analyse de saturation visuelle pour Grougis

Grougis est situé au nord-ouest du développement éolien et ne présente pas de risque de saturation visuelle. L'impact du projet sur l'augmentation de l'angle occupé est négligeable.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- ▲ Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 95 de l'analyse de saturation visuelle pour Grougis

D-III.7) Grand Verly



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 96 de la photo aérienne de Grand Verly

Grand-Verly est localisé sur le coteau en rive droite de l'Oise. Le village s'étend le long de la route qui conduit au plateau. La trame arborée est fragmentaire. Des vues sur la campagne environnante sont donc possibles.

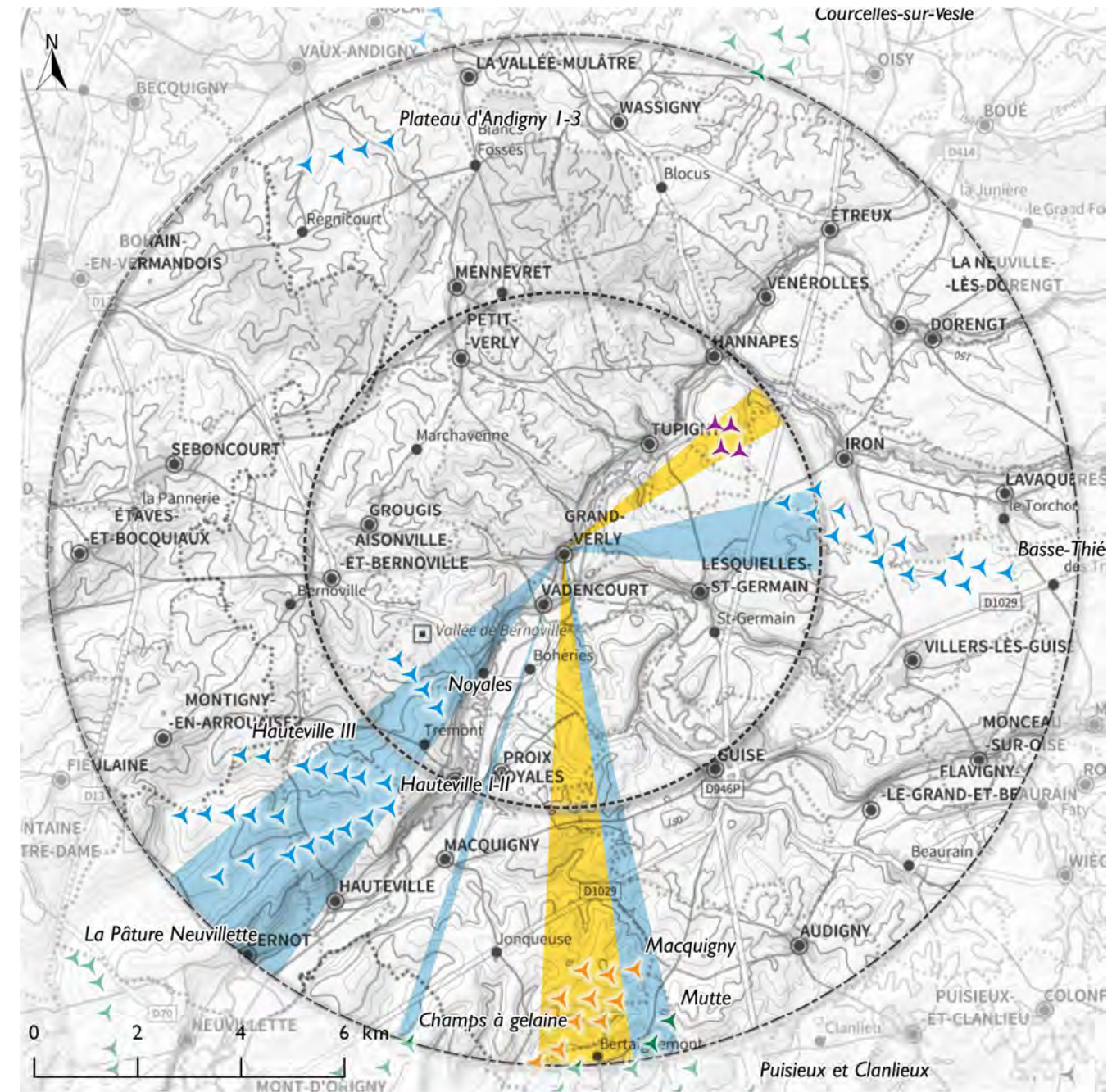
Depuis Grand-Verly, l'éolien potentiellement visible est majoritairement situé au sud/sud-ouest du bourg ainsi qu'à l'est/nord-est. Un troisième secteur, de moindre ampleur, est situé au nord-ouest du bourg. Les parcs sont relativement concentrés et laissent un grand espace de respiration en direction du quart nord-ouest. De nombreuses éoliennes sont masquées par le relief. Le projet entraîne une légère réduction de celle-ci sans engendrer de risque de saturation visuelle.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	19°	29° Dont projet des Lupins : 9°
Angle occupé à moins de 10 km	42°	63°
Respiration maximale	206°	180°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	23	50
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 56 de l'analyse de saturation visuelle pour Grand Verly

L'éolien est concentré en secteurs relativement dense autour de Grand-Verly. L'espace de respiration maximal est important. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle. Le projet ne vient pas modifier cette situation.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- Eolienne du projet
- Autorisé et construit
- Autorisé, non construit
- Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont **masquées par le relief**.

Sources : IGN BD Alt 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 97 de l'analyse de saturation visuelle pour Grand Verly

D-III.8) Guise



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 98 de la photo aérienne de Guise

Guise est située dans la vallée de l'Oise. Elle est encadrée par des coteaux relativement abruptes et arborés, masquant les vues vers la campagne environnante.

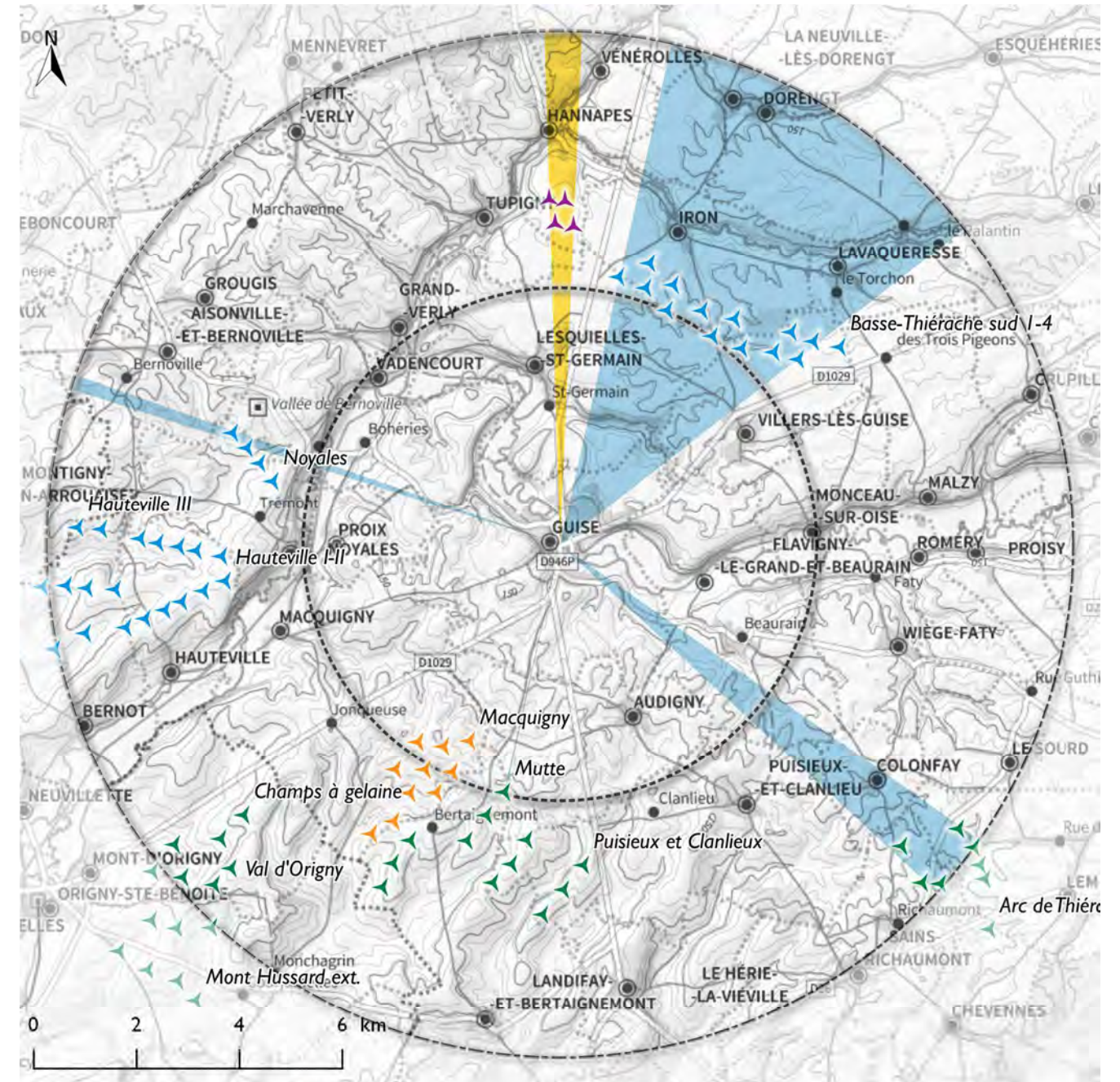
L'éolien reste relativement distant de la ville, avec une seule éolienne potentiellement visible à moins de 5 km de Guise. L'angle occupé est faible, de nombreuses éoliennes étant masquées par le relief. L'espace de respiration maximal, au sud, est confortable. Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle. Le projet, avec son angle de 4°, ne vient pas changer cette situation.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	1°	1°
Angle occupé à moins de 10 km	49°	53° Dont projet des Lupins : 4°
Respiration maximale	95°	95°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	23	24
Conclusion	Faible	Faible

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 57 de l'analyse de saturation visuelle pour Guise

Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle pour Guise. Le projet a un impact négligeable sur l'augmentation de l'horizon occupé.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- ▲ Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 99 de l'analyse de saturation visuelle pour Guise

D-III.9) Hannapes



Sources : IGN scan 25, GéoPicardie
Carte 100 de la photo aérienne de Hannapes

Hannapes est situé dans la vallée du Noirrieu. Il est linéaire, avec une trame arborée assez importante, ce qui masque une partie des vues vers l'extérieur.

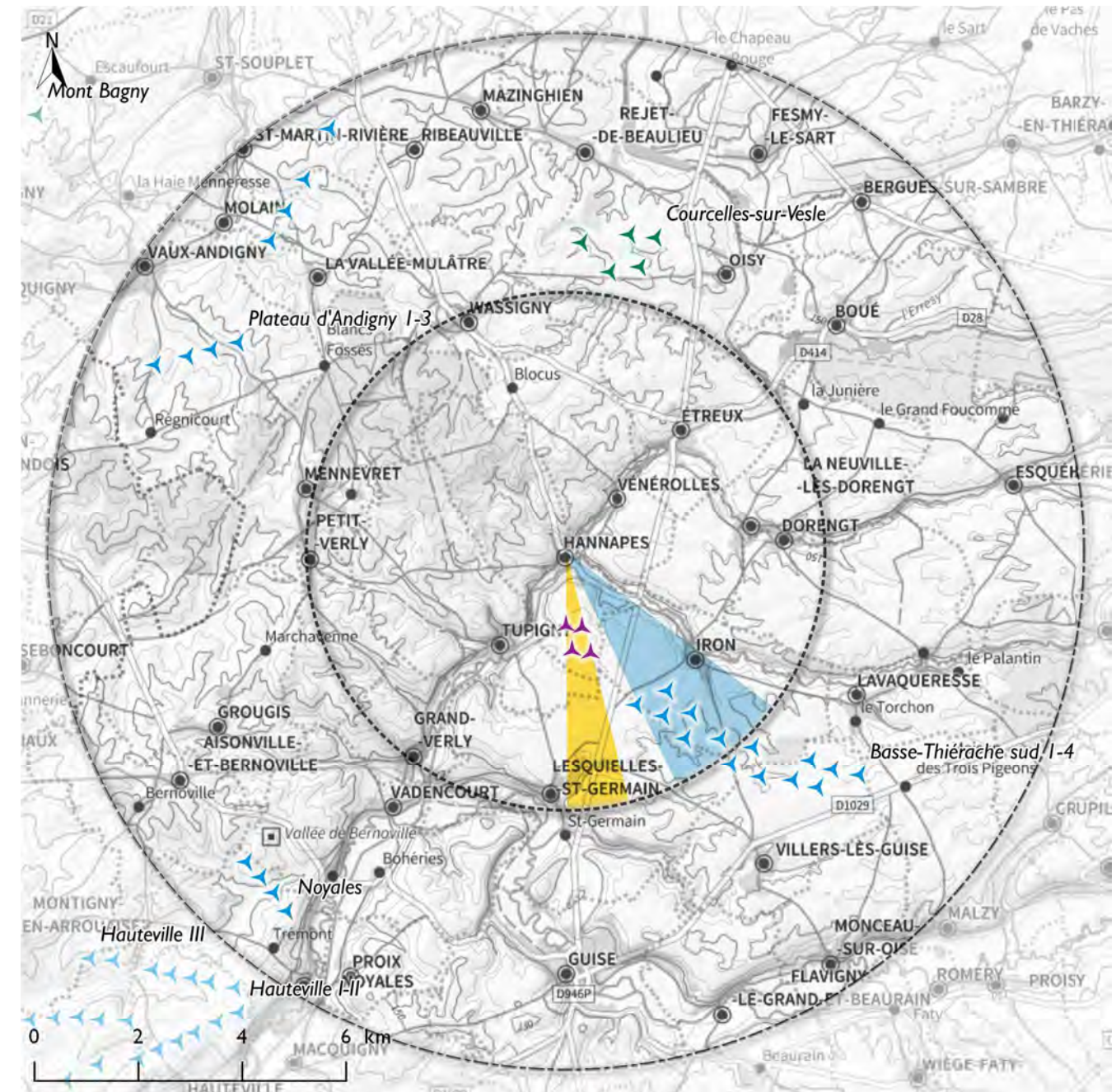
Depuis le village, l'éolien potentiellement visible est circonscrit dans la partie sud-est des périmètres 5 et 10 km. L'espace de respiration est très large : la plupart des éoliennes sont masquées par le relief. Hannapes ne présente aucun risque de saturation visuelle. Le projet augmente peu l'occupation de l'horizon par l'éolien.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	28°	41° Dont projet des Lupins : 14°
Angle occupé à moins de 10 km	29°	42°
Respiration maximale	269°	269°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	15	19
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 58 de l'analyse de saturation visuelle pour Hannapes

Le village d'Hannapes ne présente pas de risque de saturation visuelle



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- Eolienne du projet
- Autorisé et construit
- Autorisé, non construit
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont **masquées par le relief**.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 101 de l'analyse de saturation visuelle pour Hannapes

D-III.10) Iron



Sources : IGN scan 25, Géoportail
Carte 102 de la photo aérienne d'Iron

Iron est localisé dans une petite vallée, le long de la D77. La trame arborée est partielle. L'urbanisation sur le coteau est ponctuelle. Le relief est l'élément qui contraint le plus les vues.

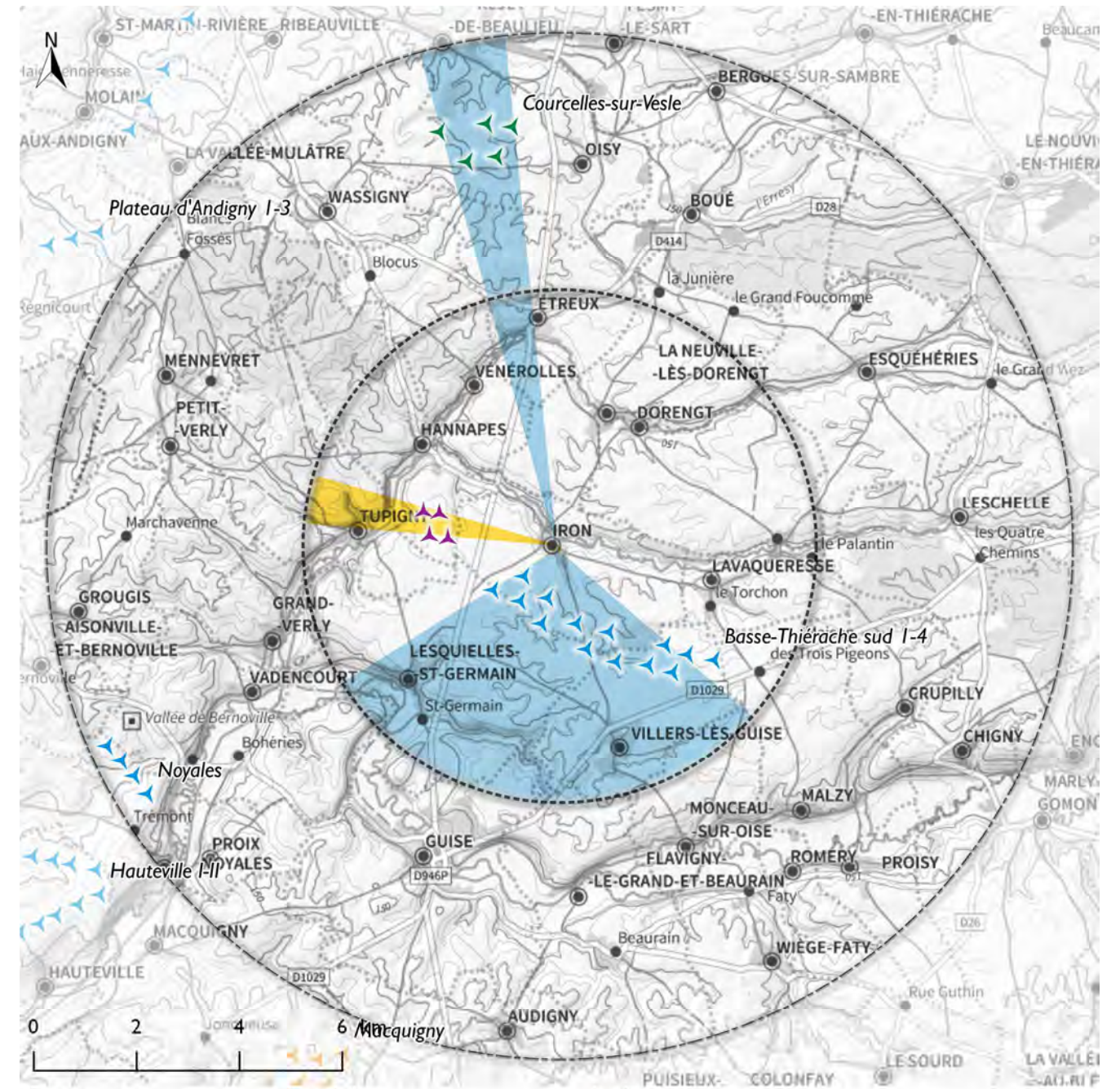
Le parc de Basse Thiérache Sud I-4 est situé à proximité du village. De par sa conformation parallèle à la vallée, il induit un angle d'occupation des horizons importants. Le parc de Courcelles-sur-Vesle est également visible, à plus de 5 km. Noyales, au contraire, est masqué par le relief. L'angle de respiration entre les parcs existants est très au-dessus du seuil. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle pour ce village. Le projet, en s'insérant en ponctuation du parc de Basse Thiérache Sud I-4 et avec son emprise modérée, ne vient pas introduire d'effet de saturation.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	74°	85° Dont projet des Lupins : 11°
Angle occupé à moins de 10 km	84°	95°
Respiration maximale	238°	238°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	7	14
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 59 de l'analyse de saturation visuelle pour Iron

Malgré la proximité du parc de Basse Thiérache Sud I-4, Iron ne présente pas de risque de saturation visuelle, que ce soit avec ou sans le projet des Lupins.



- Projet
- Parc éolien
- Analyse des saturations
- Eolienne du projet
- Autorisé et construit
- Autorisé, non construit
- Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 103 de l'analyse de saturation visuelle pour Iron

D-III.11) La Neuville-lès-Dorengt



Sources : IGN scan 25, Géoportail

Carte 104 de la photo aérienne de La Neuville-lès-Dorengt

Le village de La Neuville-lès-Dorengt est localisé en fond de vallée. Il est de type linéaire. La trame arborée est importante et devrait masquer les vues vers la campagne environnante.

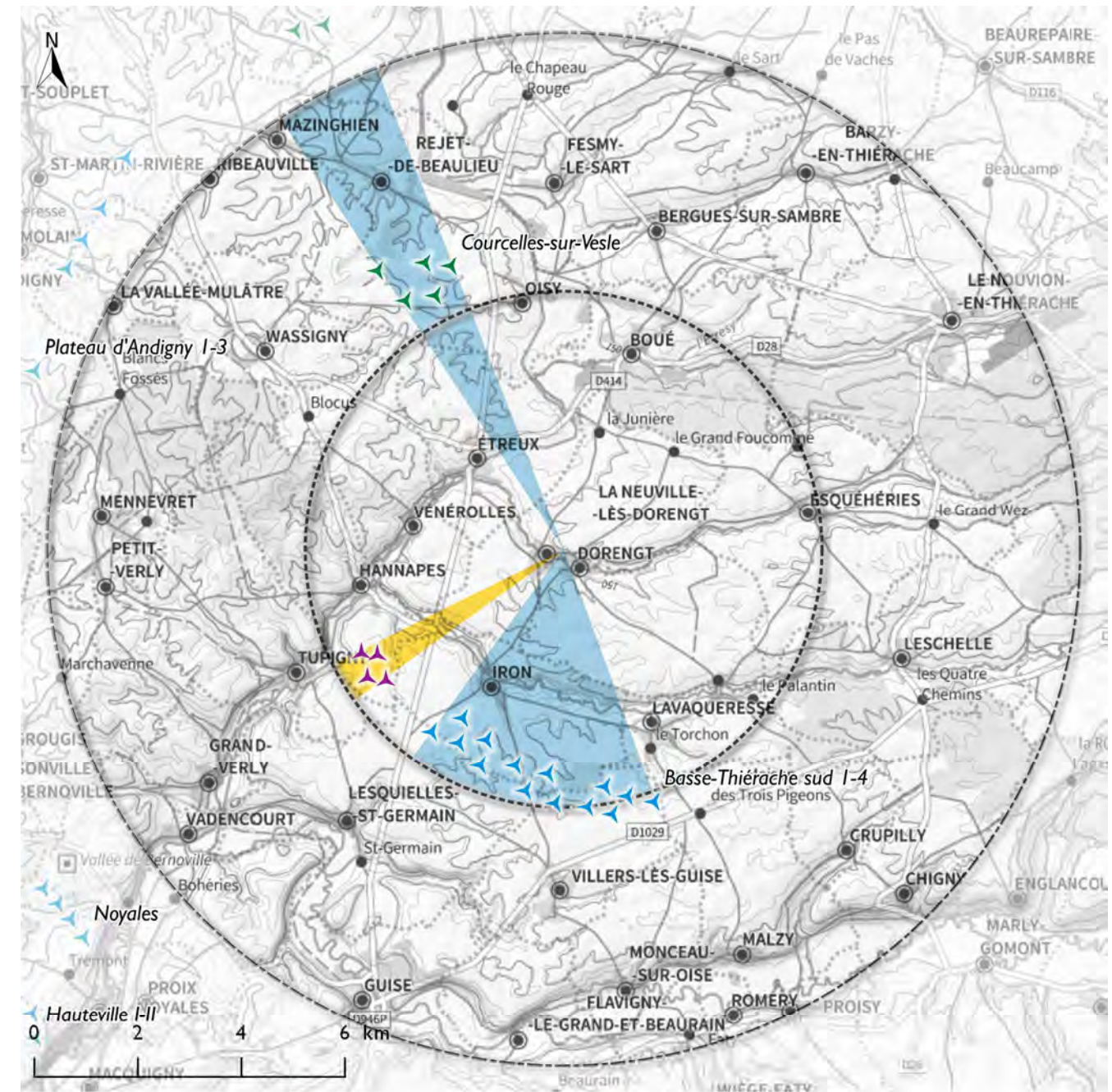
L'éolien est concentré au sud, au sud-ouest et au nord du village. L'angle occupé est faible. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle. Le projet, avec son emprise réduite, ne vient pas remettre en cause cette situation.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	56°	65° Dont projet des Lupins : 9°
Angle occupé à moins de 10 km	68°	77°
Respiration maximale	181°	181°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	19	23
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 60 de l'analyse de saturation visuelle pour La Neuville-lès-Dorengt

La Neuville-lès-Dorengt ne présente pas de risque de saturation visuelle. L'impact du projet sur l'augmentation de l'occupation des horizons est faible.



- Projet
- Parc éolien
- Analyse des saturations
- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF

Carte 105 de l'analyse de saturation visuelle pour La Neuville-lès-Dorengt

D-III.12) Lavaqueresse



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 106 de la photo aérienne de Lavaqueresse

Lavaqueresse est un village-rue en limite du bocage de Thiérache. A l'est et au nord, la trame arborée et arbustive est importante tandis que les vues sont plus ouvertes vers le sud-ouest.

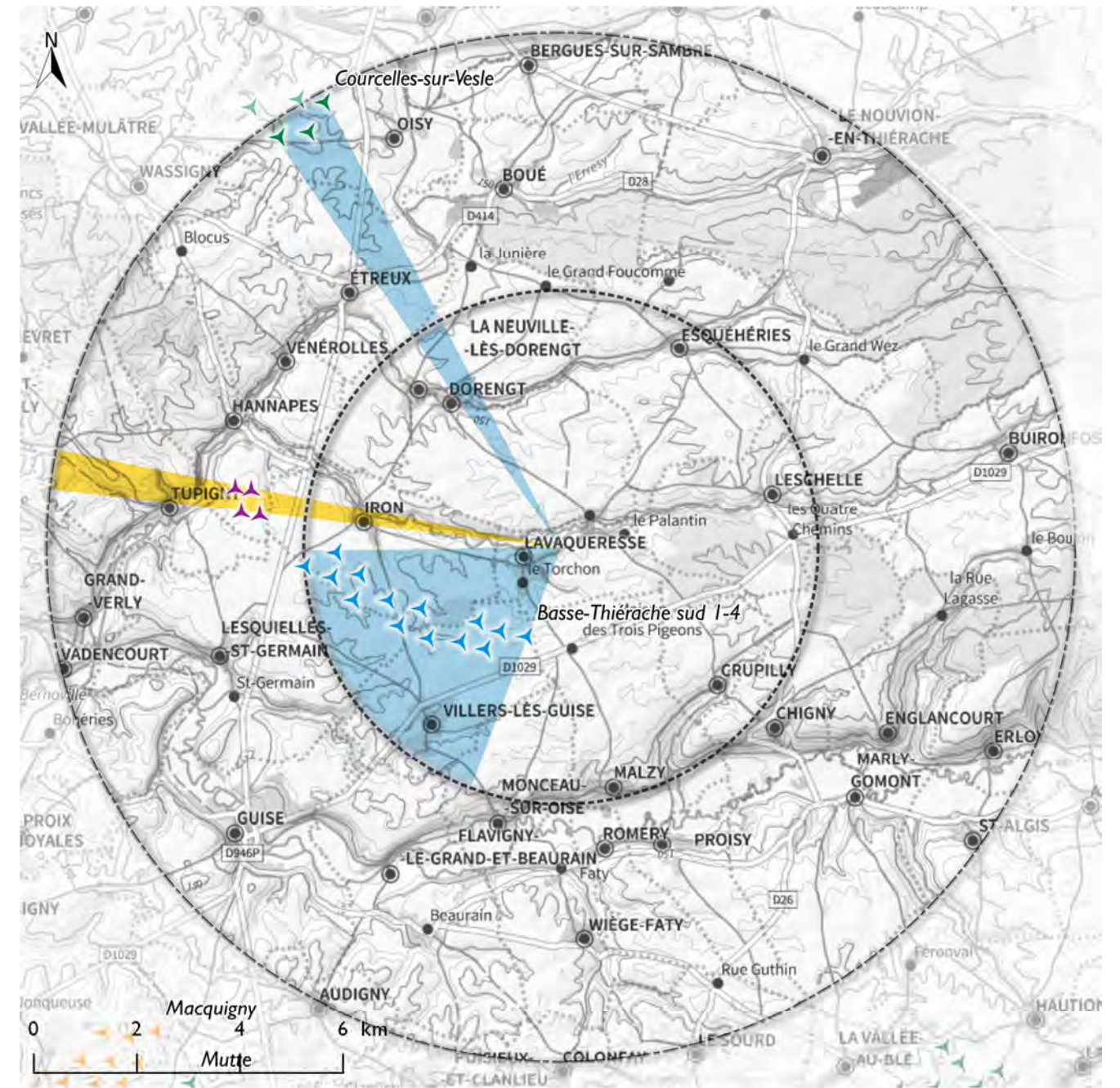
L'éolien est concentré dans le quart ouest/nord-ouest des aires 5 et 10 km autour du village : l'espace de respiration est très important. L'angle occupé est faible, avec ou sans le projet. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	69°	69°
Angle occupé à moins de 10 km	76°	80° Dont projet des Lupins : 4°
Respiration maximale	228°	228°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	17	21
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 61 de l'analyse de saturation visuelle pour Lavaqueresse

Lavaqueresse est située à la marge du développement éolien et n'est pas soumise au risque de saturation visuelle. Le projet, avec son emprise réduite, ne vient pas perturber cette situation.



Projet

- ▲ Eolienne du projet

Parc éolien

- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- ▲ Ayant reçu l'avis de l'AE

Analyse des saturations

- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet

— Aire 10 km
- - Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 107 de l'analyse de saturation visuelle pour Lavaqueresse

D-III.13) Lesquielles-Saint-Germain



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 108 de la photo aérienne de Lesquielles-Saint-Germain

Lesquielles-Saint-Germain est situé dans la vallée de l'Oise. Le relief et sa forte trame arborée contraignent fortement les vues.

De nombreux parcs sont situés tout autour du village. La plupart, dont le projet, sont masqués par le relief : le village ne présente pas de risque de saturation visuelle.

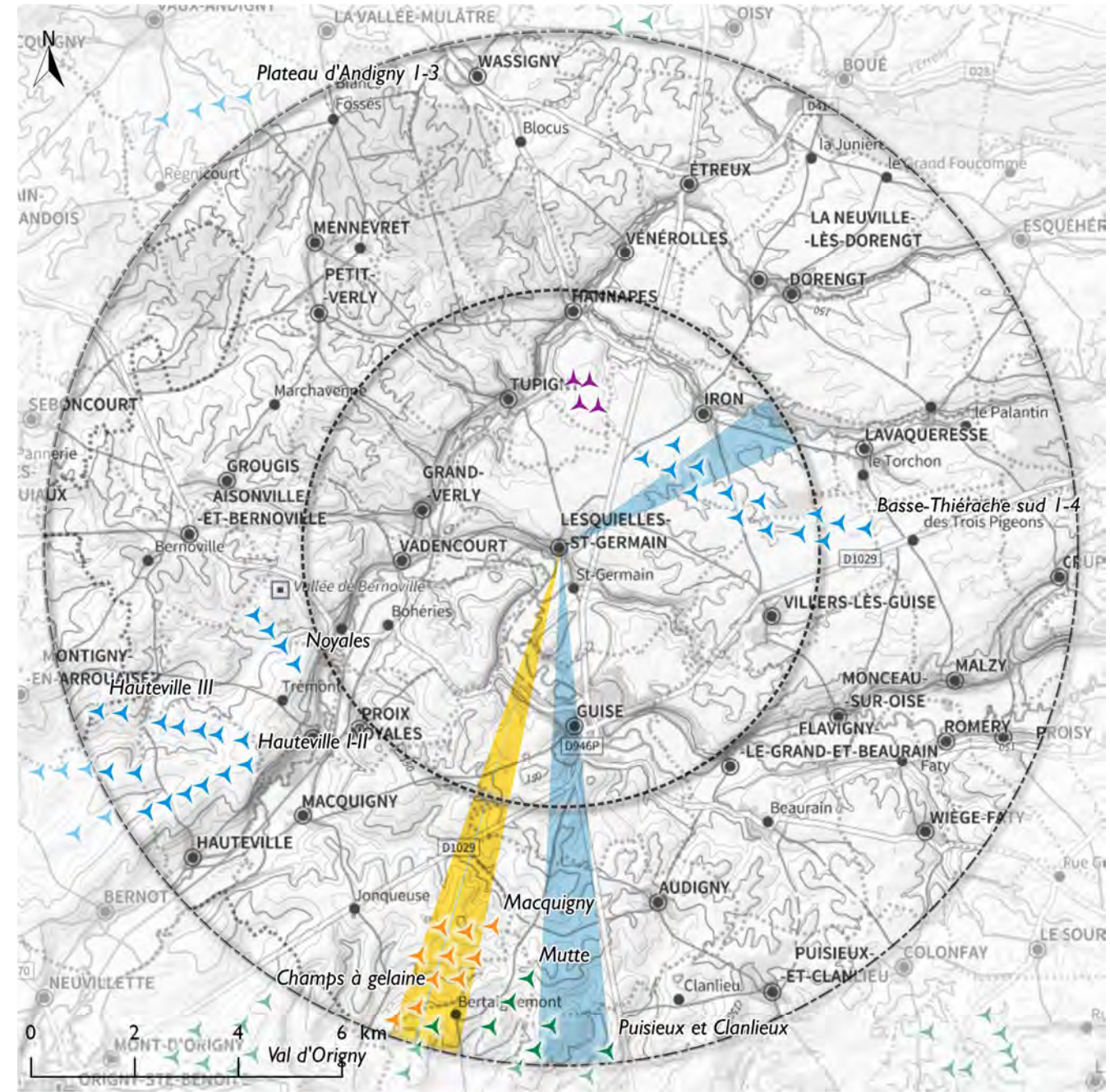
Plusieurs habitations et hameaux sont situés sur le plateau. Du fait de la proximité du projet, il paraît important de réaliser une analyse supplémentaire au niveau de ces lieux d'habitations (voir page suivante).

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	12°	12° Dont projet des Lupins : 0°
Angle occupé à moins de 10 km	21°	28°
Respiration maximale	217°	215°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	8	20
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 62 de l'analyse de saturation visuelle pour Lesquielles-Saint-Germain

Situé dans une vallée, Lesquielles-Saint-Germain a peu de vue sur l'éolien. Le projet sera masqué. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle pour ce village.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- ▲ Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 109 de l'analyse de saturation visuelle pour Lesquielles-Saint-Germain

D-III.14) « La Ferme Bono »

Le hameau de « la Ferme Bono » du fait de sa situation isolée au milieu des cultures est pris comme exemple pour l'analyse des saturations visuelles sur le plateau du projet.



Sources : IGN scan 25, Géopicardie

Carte 110 de la photo aérienne de « La Ferme Bono »

Le hameau « La Ferme Bono » est localisé dans un paysage ouvert, sur le plateau. Les vues depuis les habitations sont principalement ouvertes.

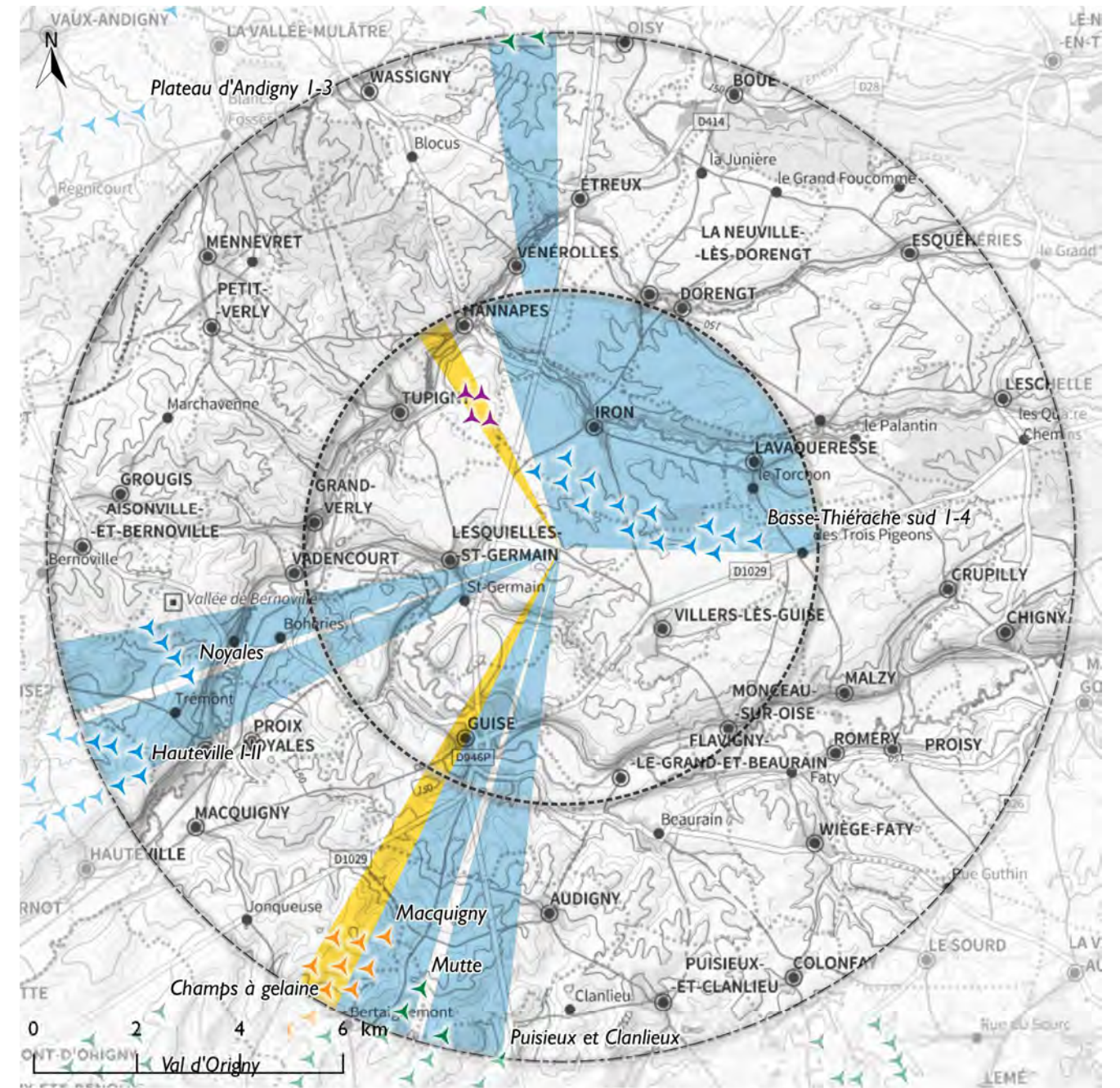
De nombreux parcs éoliens sont potentiellement visibles depuis le lieu d'habitation dans de nombreuses directions. Un espace de respiration encore conséquent existe au sud-est du hameau. Il est cependant en-deçà du premier seuil d'alerte. Le projet avec ses 4 éoliennes est compact et proche du parc de Basse Thiérache Sud 1-4. Avec son emprise de 7°, il influe peu sur la fermeture des horizons.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	109°	115° Dont projet des Lupins : 9°
Angle occupé à moins de 10 km	148°	155°
Respiration maximale	95°	95°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	46	72
Conclusion	Modéré	Modéré

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 63 de l'analyse de saturation visuelle pour « La Ferme Bono »

Le hameau de « La Ferme Bono » est situé au centre du développement éolien. Sa position sur le plateau cultivé permet de nombreuses visibilitées potentielles. De ce fait, la part de l'horizon occupé est important et la respiration paysagère sans éolienne résiduelle est modérée (95°). Il existe un risque de saturation visuelle pour ce lieu de vie. Toutefois, l'influence du projet concernant cette situation est faible. Un photomontage sera réalisé à la « Ferme Bono » pour vérifier la présence ou l'absence d'effet de saturation.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- ▲ Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL Hdf

Carte 111 de l'analyse de saturation visuelle pour « La Ferme Bono »

D-III.15) Mennevret



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 112 de la photo aérienne de Mennevret

Mennevret est un village en étoile fortement arboré et adossé à la forêt. Le résultat de l'analyse des saturations, qui ne prend pas en compte l'occupation du sol, est très supérieure aux vues réelles sur l'éolien.

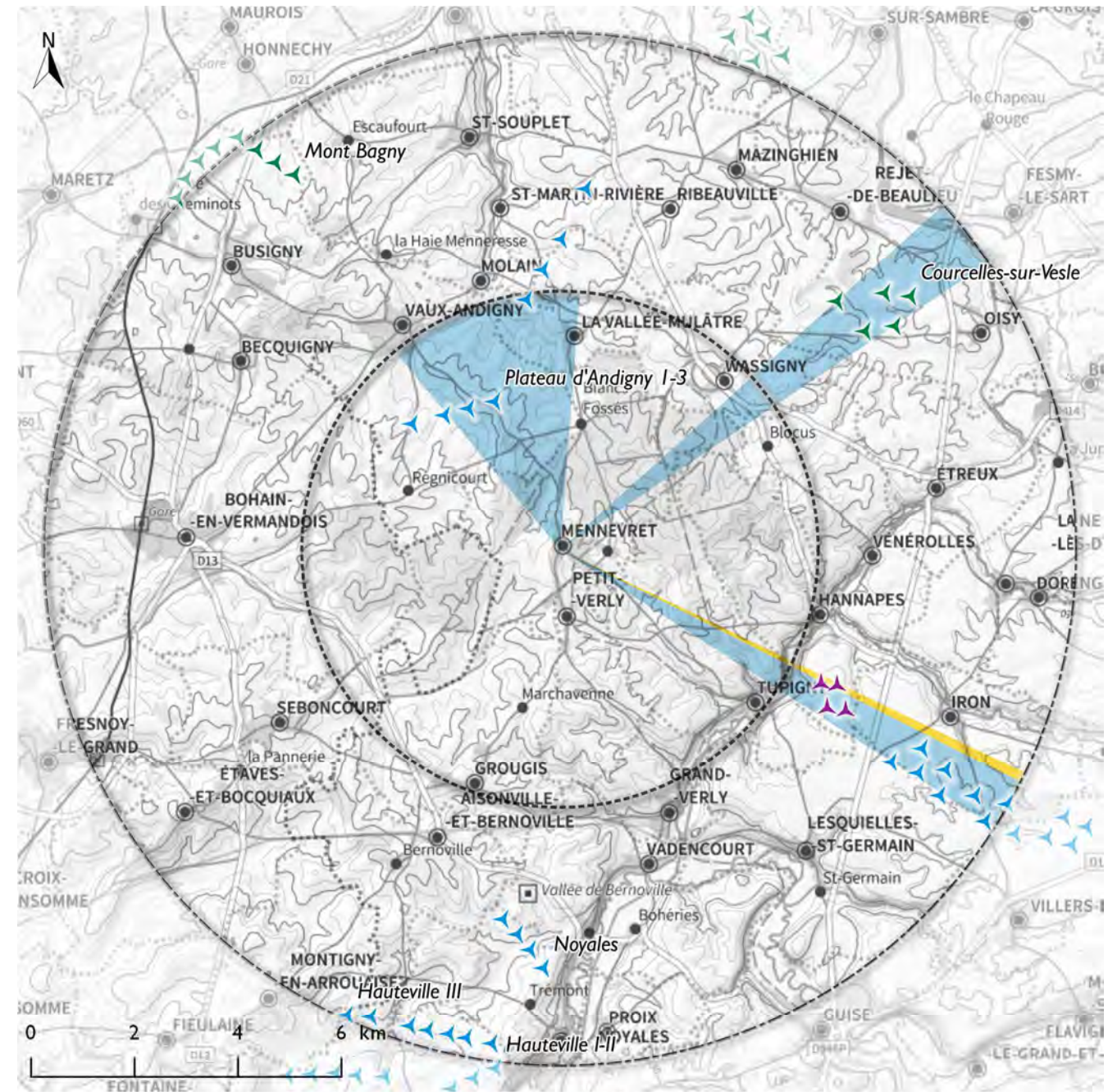
L'éolien est réparti en quatre secteurs sur le tiers nord-est des aires de 5 et 10 km autour du village et de nombreuses éoliennes sont masquées par le relief. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle. Le projet induit une très faible augmentation de l'angle occupé (de l'ordre de 1°) et ne grève pas la respiration paysagère.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	44°	44°
Angle occupé à moins de 10 km	58°	59° Dont projet des Lupins : 1°
Respiration maximale	198°	198°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	25	29
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 64 de l'analyse de saturation visuelle pour Mennevret

Mennevret a peu de vue sur l'éolien : l'angle des horizons occupés est faible et la respiration paysagère sans éolienne importante. Le projet ne vient pas changer cette situation.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 113 de l'analyse de saturation visuelle pour Mennevret

D-III.16) Noyales



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 114 de la photo aérienne de Noyales

Noyales est un village linéaire situé sur le coteau droit de l'Oise. Il est relativement dense et enserré dans une trame arborée importante. Les vues vers l'extérieur sont donc limitées.

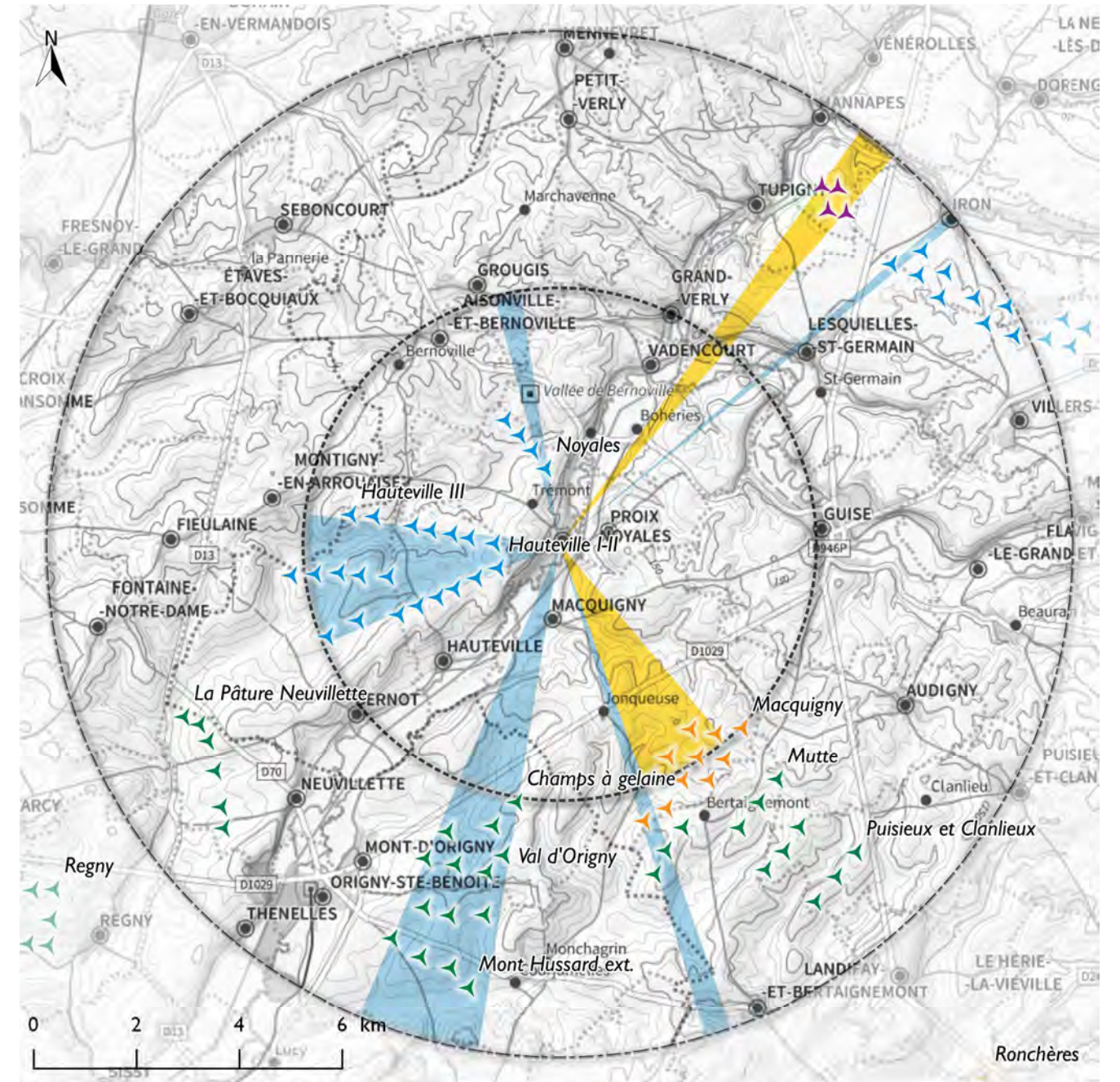
Il est situé au cœur du développement éolien du territoire d'étude, les parcs d'Hauteville et Noyales étant les plus proches. Plusieurs parcs sont en partie ou totalement masqués par le relief (Neuvillette, Basse Thiérache Sud 1-4, etc.). Si l'angle total occupé par l'éolien est encore bas, les projets connus induisent une diminution de la respiration paysagère maximale.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	36°	58°
Angle occupé à moins de 10 km	54°	79°
		Dont projet des Lupins : 5°
Respiration maximale	110°	89°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	26	46
Conclusion	Faible	Faible

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 65 de l'analyse de saturation visuelle pour Noyales

Malgré une diminution progressive de la respiration paysagère sans éolienne, Noyales ne présente pas de risque de saturation visuelle.



Projet	Parc éolien	Analyse des saturations	
▲ Eolienne du projet	▲ Autorisé et construit	■ Angle des éoliennes construites et autorisées	□ Aire 10 km
	▲ Autorisé, non construit	■ Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet	□ Aire 5 km
	▲ Ayant reçu l'avis de l'AE		

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 115 de l'analyse de saturation visuelle pour Noyales

D-III.17) Proix



Sources : IGN scan 25, Géoportail
Carte 116 de la photo aérienne de Proix

Proix est localisé sur le coteau en rive gauche de l'Oise. Il est de type linéaire, assez dense, avec une trame arborée discontinue. Les vues sont donc plus ou moins ouvertes en fonction de la localisation dans le village.

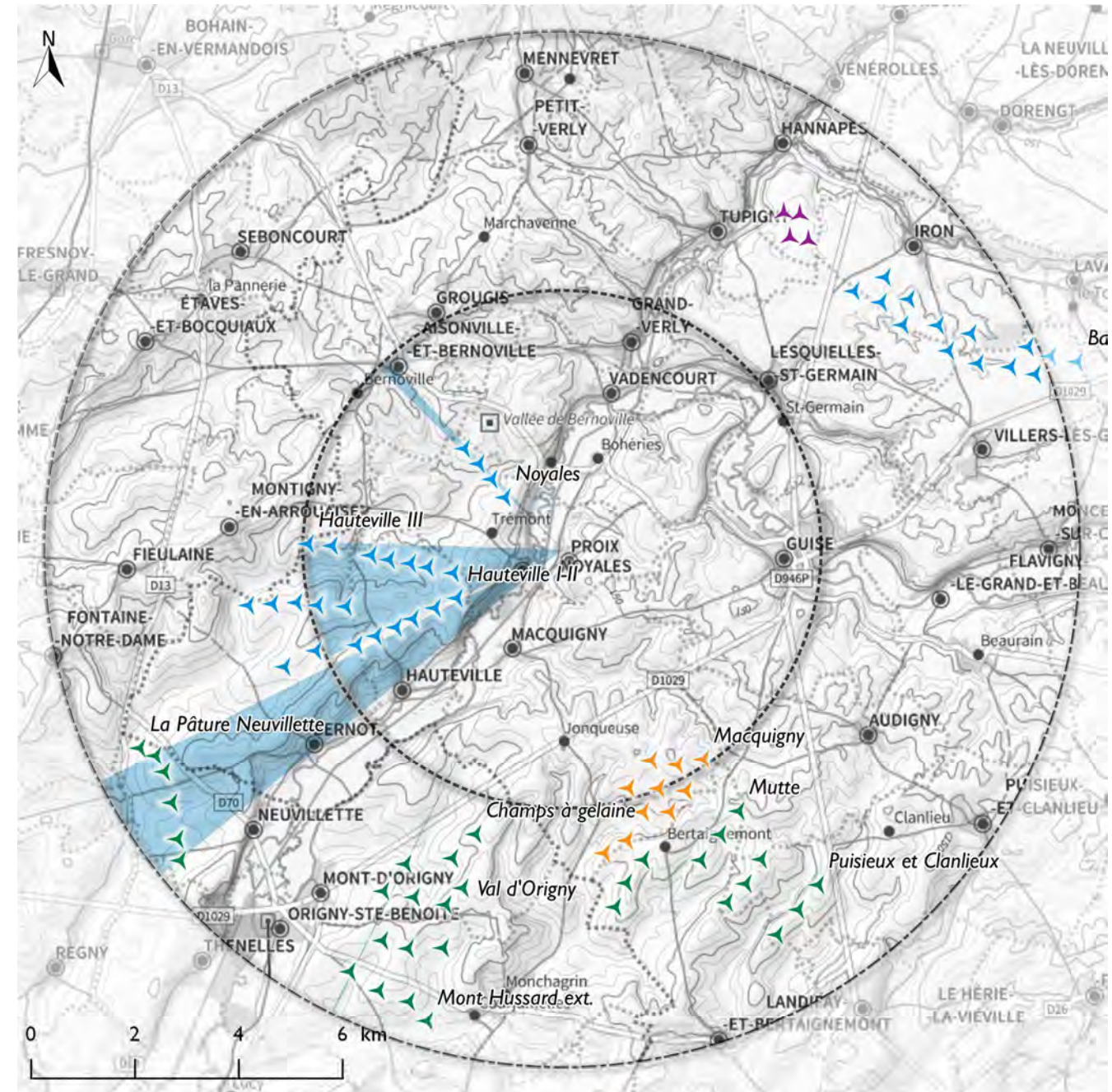
Localisé au cœur du développement éolien du territoire d'étude, Proix a peu de vue sur les parcs existants et en projet du fait de sa localisation dans la vallée de l'Oise : la plupart des éoliennes sont masquées par le relief. Le projet n'est pas visible depuis Proix. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	29°	29°
Angle occupé à moins de 10 km	42°	42° Dont projet des Lupins : 0°
Respiration maximale	242°	249°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	25	25
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 66 de l'analyse de saturation visuelle pour Proix

Proix a peu de vue sur l'éolien : il n'y a pas de risque de saturation visuelle. Le projet n'a pas d'impact sur l'occupation des horizons ou la respiration paysagère maximale.



Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF

Carte 117 de l'analyse de saturation visuelle pour Proix

D-III.18) Petit Verly



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 118 de la photo aérienne de Petit Verly

Petit-Verly est situé au sud de la forêt d'Andigny. C'est un village en étoile peu dense, avec une trame arborée partielle. Les vues sont relativement ouvertes en direction du sud et de l'est.

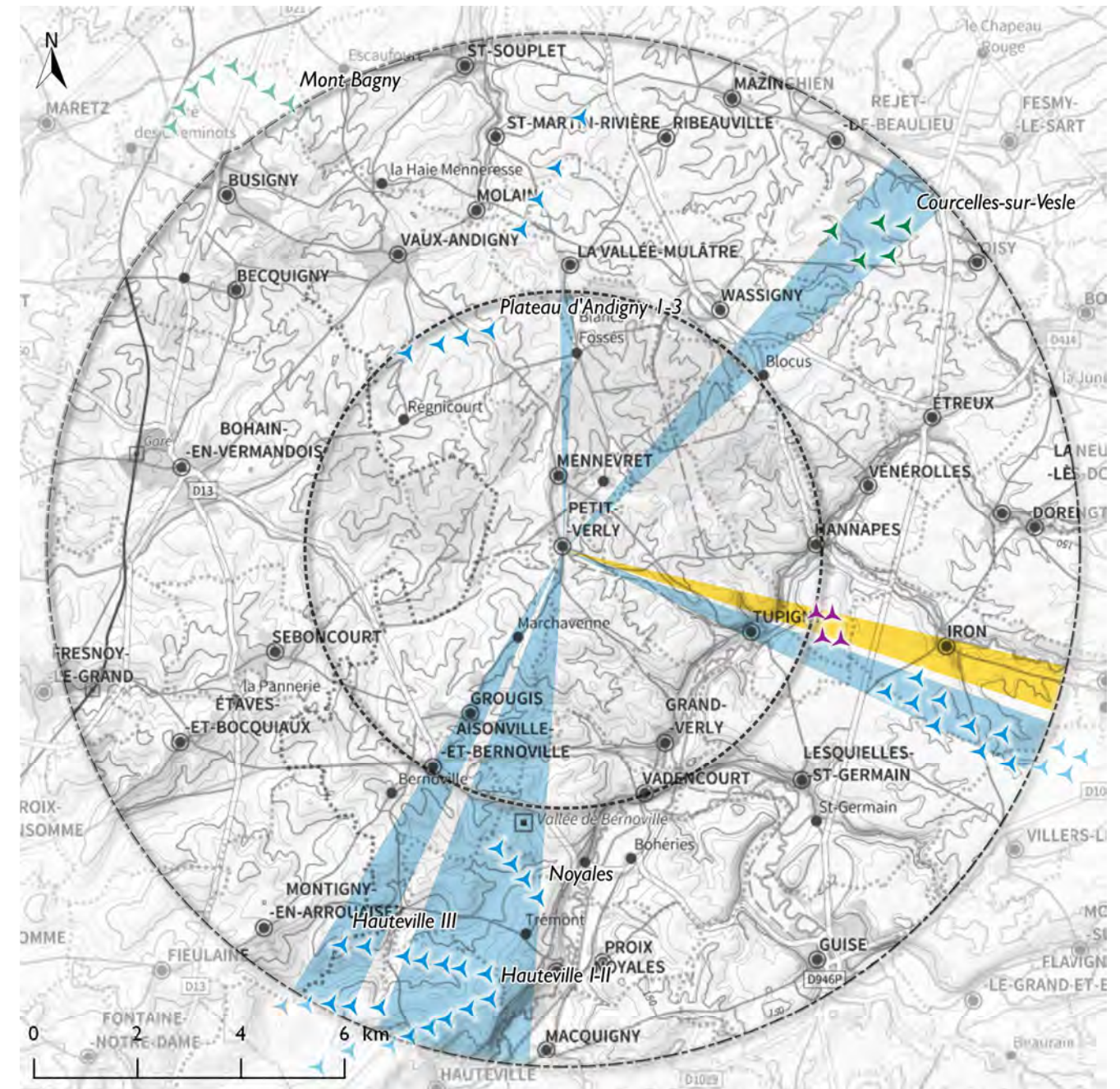
Le village est localisé entre deux grands secteurs éoliens. Les parcs sont relativement bien concentrés au sud et plus ponctuels dans le tiers nord/nord-est. Les éoliennes au nord-ouest sont masquées par le relief. Un espace de respiration conséquent est situé à l'ouest du village. Le projet induit une augmentation faible de l'occupation des horizons. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	3°	3°
Angle occupé à moins de 10 km	43°	46° Dont projet des Lupins : 5°
Respiration maximale	148°	148°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	32	36
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 67 de l'analyse de saturation visuelle pour Petit Verly

L'éolien reste peu important autour de Petit-Verly. Le projet, avec son emprise faible, n'induit pas de risque de saturation visuelle.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 119 de l'analyse de saturation visuelle pour Petit Verly

D-III.19) Tupigny



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 120 de la photo aérienne de Tupigny

Tupigny est localisé dans la vallée du Noirrieu. C'est un village rectangulaire moyennement dense, avec une trame arborée peu importante. Le relief est l'élément le plus contraignant des vues.

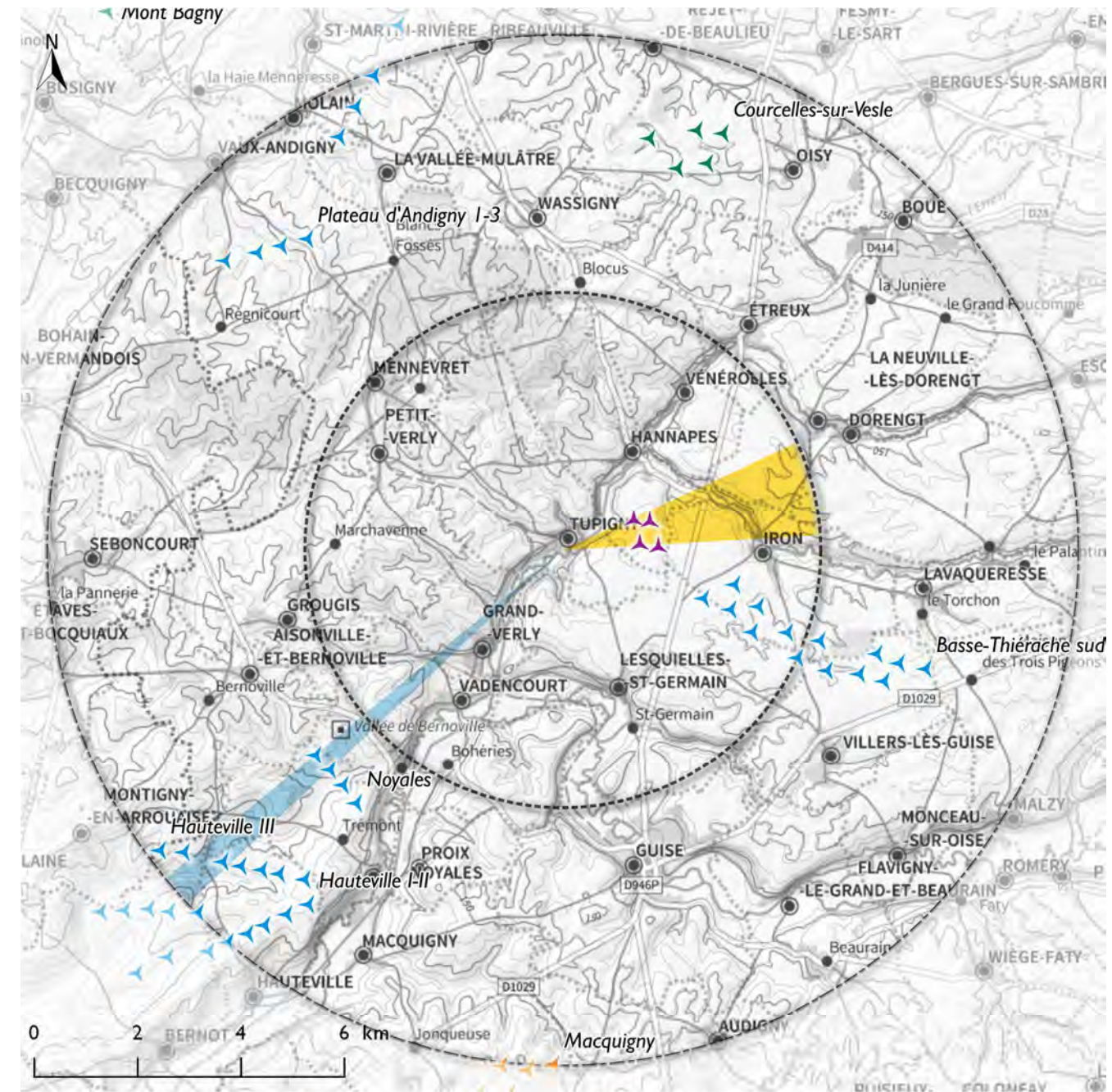
Peu de parcs éoliens sont visibles depuis le village. La plupart des parcs sont masqués par le relief. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle. Le projet s'insère sur une part de l'horizon sans éolienne.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	0°	21° Dont projet des Lupins : 21°
Angle occupé à moins de 10 km	4°	25°
Respiration maximale	356°	194°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	3	7
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 68 de l'analyse de saturation visuelle pour Tupigny

Le projet est le parc le plus visible depuis Tupigny. La plupart des autres parcs ne sont pas visibles : il n'y a pas de risque de saturation visuelle.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- Eolienne du projet
- Autorisé et construit
- Autorisé, non construit
- Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 121 de l'analyse de saturation visuelle pour Tupigny

D-III.20) Vadencourt



Sources : IGN scan 25, Géopicardie

Carte 122 de la photo aérienne de Vadencourt

Vadencourt est localisé à la confluence de l'Oise et du Noirrieu, en rive droite. Il s'agit d'un village linéaire dense avec une trame arborée très ponctuelle.

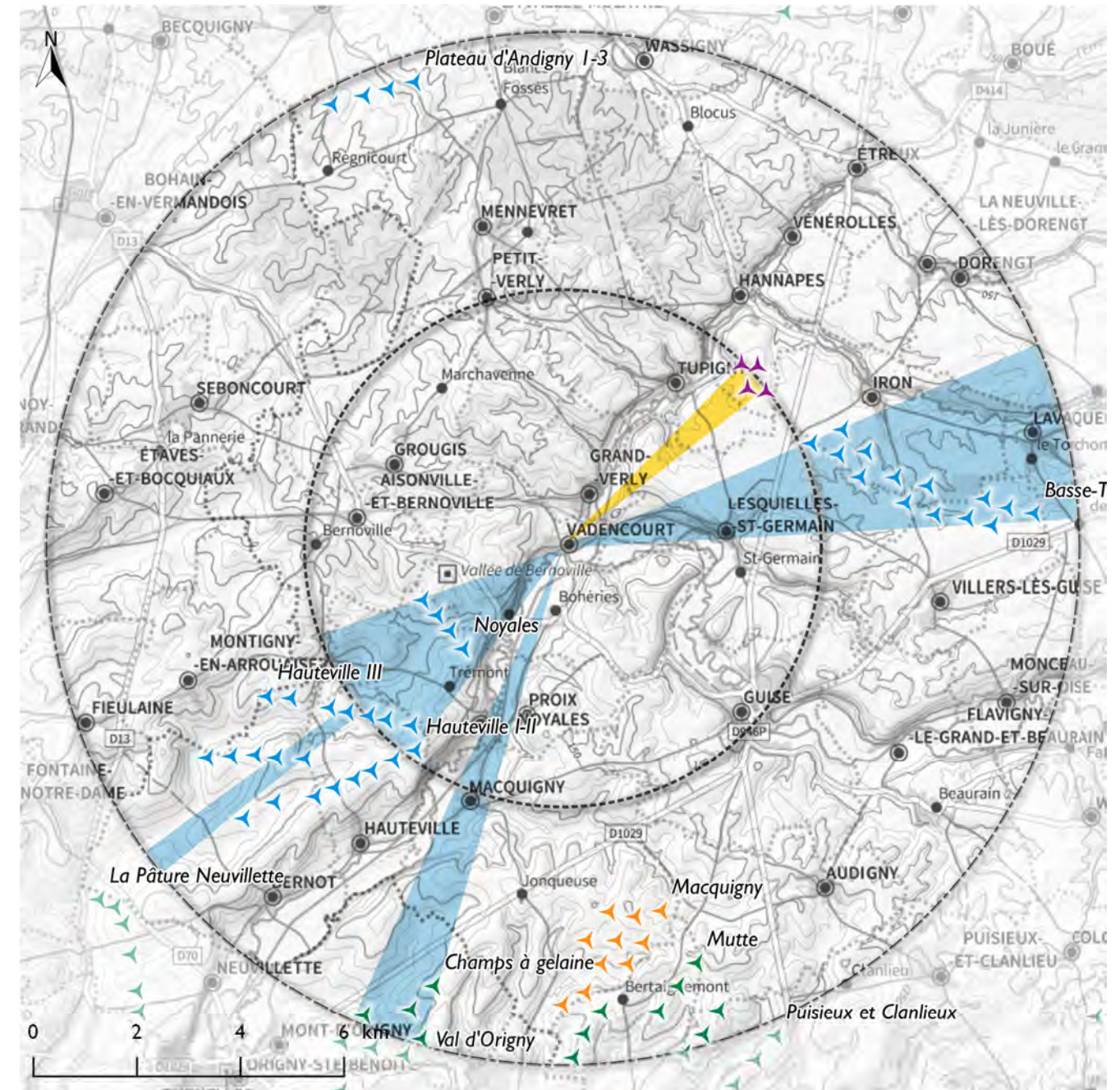
L'éolien est concentré au sud/sud-ouest et au nord-est du village, avec un espace de respiration important entre ces deux secteurs. Plusieurs parcs sont masqués par le relief, notamment au sud et au nord du village. Le projet s'insère en ponctuation du parc de Basse Thiérache Sud I-4. Il n'induit pas de risque de saturation visuelle.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	34°	42° Dont projet des Lupins : 8°
Angle occupé à moins de 10 km	62°	70°
Respiration maximale	176°	153°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	41	45
Conclusion	Nul	Nul

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 69 de l'analyse de saturation visuelle pour Vadencourt

Vadencourt a une vue limitée sur l'éolien. L'espace de respiration entre les groupes de parcs est suffisante pour éviter le risque de saturation visuelle. L'horizon occupé par l'éolien reste faible. Le projet n'induit aucun dépassement de seuil.



Projet

- ▲ Eolienne du projet

Parc éolien

- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- ▲ Ayant reçu l'avis de l'AE

Analyse des saturations

- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet

Aire 10 km (dashed circle)
Aire 5 km (dotted circle)

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL Hdf

Carte 123 de l'analyse de saturation visuelle pour Vadencourt

D-III.21) Vénérolles



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 124 de la photo aérienne de Vénérolles

Le village de Vénérolles est situé dans la vallée du Noirrieu, parallèle à la rivière. La trame arborée est peu présente.

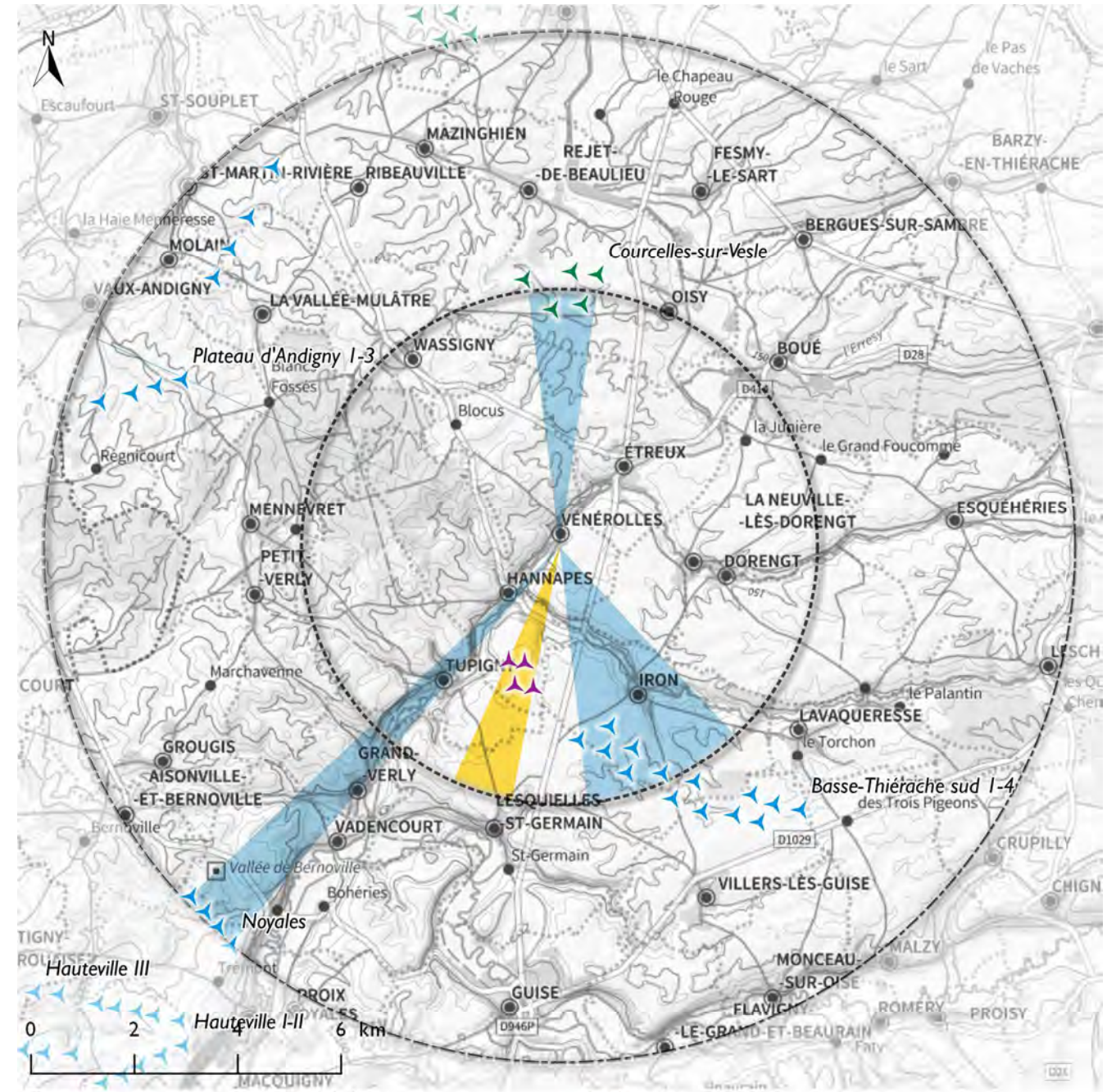
L'éolien est concentré au sud et au nord/nord-ouest du village, avec une respiration sans éolienne encore importante entre ces deux espaces. Certaines éoliennes sont masquées par le relief. Le projet s'insère entre deux parcs existants et n'influe pas sur cette respiration. L'augmentation de l'horizon occupé ne dépasse pas les seuils.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	52°	66° Dont projet des Lupins : 14°
Angle occupé à moins de 10 km	59°	73°
Respiration maximale	129°	129°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	24	28
Conclusion	Faible	Faible

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 70 de l'analyse de saturation visuelle pour Vénérolles

Bien que l'espace de respiration se réduise, il n'y a pas de risque de saturation visuelle. Le projet ne vient pas modifier cette situation.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- ▲ Eolienne du projet
- ▲ Autorisé et construit
- ▲ Autorisé, non construit
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont masquées par le relief.

Sources : IGN BD Alt 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 125 de l'analyse de saturation visuelle pour Vénérolles

D-III.22) Villers-lès-Guise



Sources : IGN scan 25, Géopicardie

Carte 126 de la photo aérienne de Villers-lès-Guise

Villers-lès-Guise est un village de plateau linéaire avec une trame arborée discontinue. Les vues sont plutôt ouvertes sur la campagne environnante.

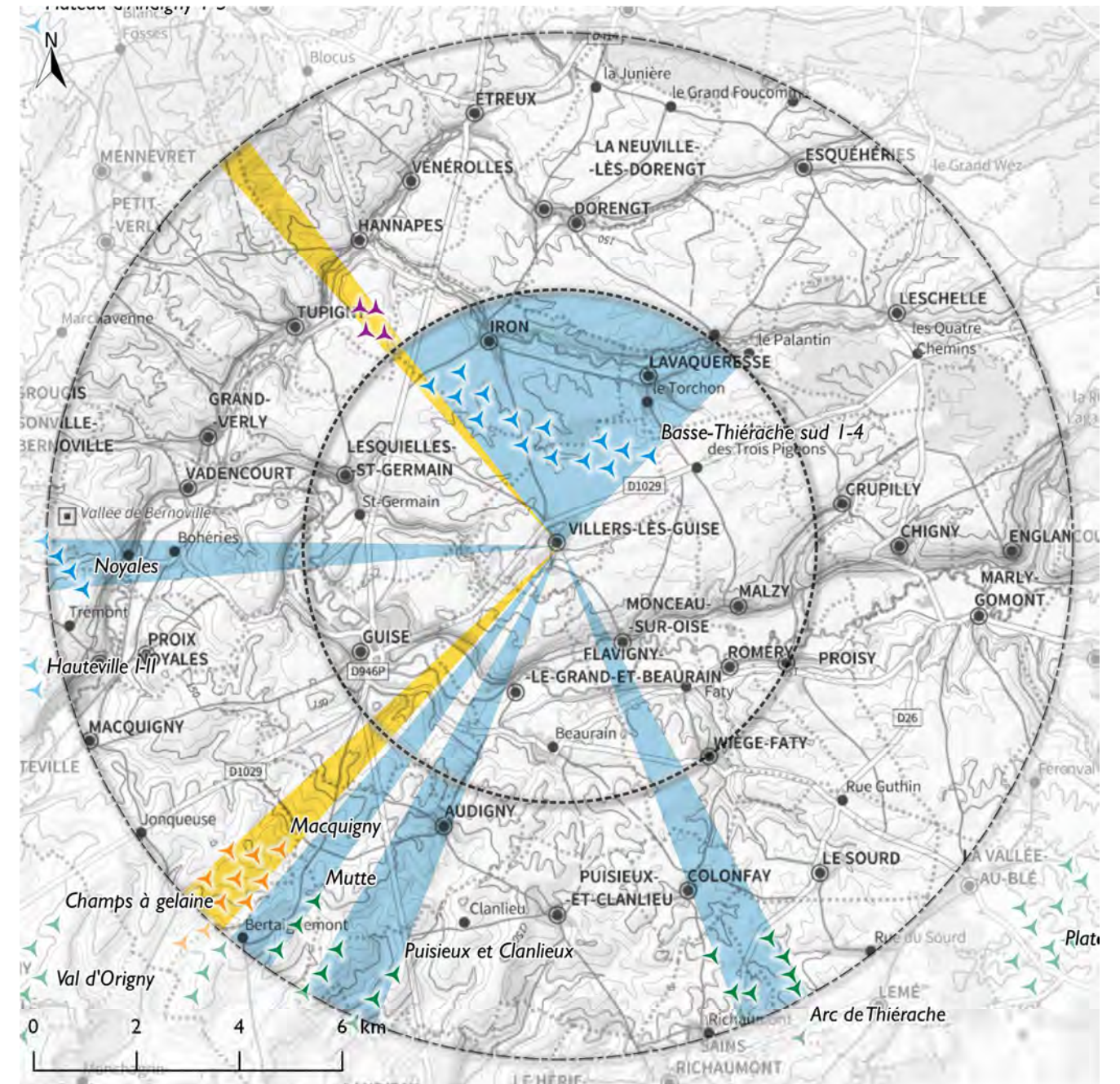
L'éolien occupe une grande part de l'horizon autour du village : seul subsiste une respiration de taille moyenne au sud-est. Avec les projets connus, il existe un risque de saturation visuelle. Le projet, avec ses 3° d'emprise, concourt peu à cette situation.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	83°	83°
Angle occupé à moins de 10 km	112°	121° <i>Dont projet des Lupins : 3°</i>
Respiration maximale	106°	106°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	38	64
Conclusion	Faible	Modéré

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 71 de l'analyse de saturation visuelle pour Villers-lès-Guise

Il existe un risque de saturation visuelle pour ce village de plateau, le projet contribuant peu à cette situation. Un photomontage sera réalisé pour évaluer la présence ou l'absence d'effet de saturation réel.



Projet	Parc éolien	Analyse des saturations	
▲ Eolienne du projet	▲ Autorisé et construit	■ Angle des éoliennes construites et autorisées	□ Aire 10 km
	▲ Autorisé, non construit	■ Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet	□ Aire 5 km
	▲ Ayant reçu l'avis de l'AE		

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont **masquées par le relief**.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF

Carte 127 de l'analyse de saturation visuelle pour Villers-lès-Guise

D-III.23) Wassigny



Sources : IGN scan 25, Géopicardie
Carte 128 de la photo aérienne de Wassigny

Wassigny est un village en étoile adossé à la forêt d'Andigny. Les trames arborée et arbustive sont discontinues : les vues sont plus fermées en direction du sud (par la forêt) et au nord (par les haies).

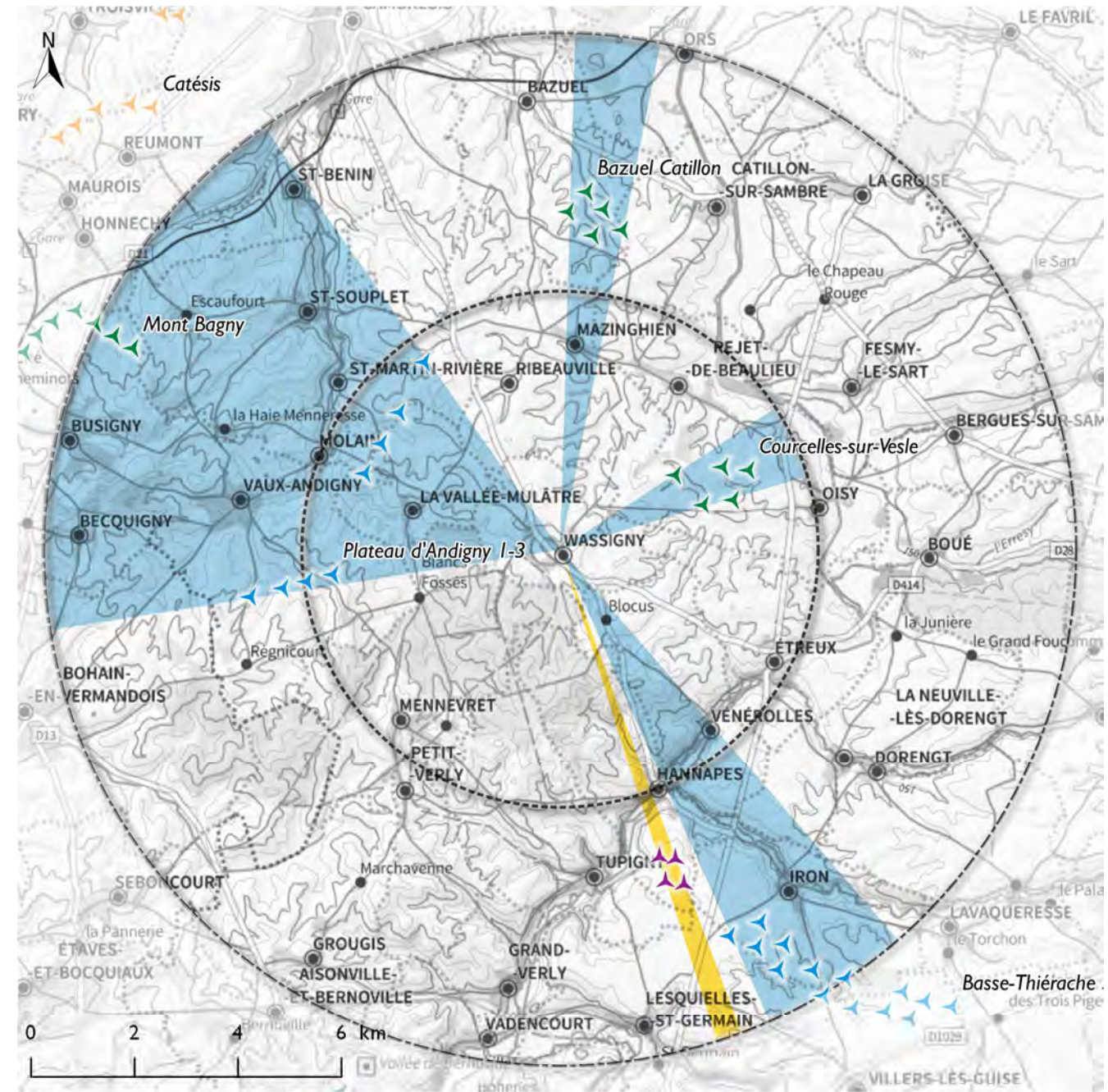
L'éolien se répartie sur l'ensemble de l'horizon autour du village : l'espace de respiration sans éolienne est faible. Le projet augmente peu la part de l'horizon occupé. Il n'y a pas de risque de saturation visuelle pour le village même si l'angle occupé à 10 km se rapproche du seuil d'alerte.

	Etat « initial »	Etat « final »
Angle occupé à moins de 5 km	80°	80°
Angle occupé à moins de 10 km	106°	109° <i>Dont projet des Lupins : 3°</i>
Respiration maximale	106°	99°
Eoliennes visibles à moins de 10 km	44	40
Conclusion	Faible	Faible

SEUILS D'ALERTE. Nul : angle d'occupation < 120° et respiration maximale > 160°. Faible : angle d'occupation > 120° ou respiration maximale < 160°. Modéré : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 160°. Fort : angle d'occupation > 120° et respiration maximale < 60°.

Figure 72 de l'analyse de saturation visuelle pour Wassigny

Wassigny est entouré par plusieurs parcs éoliens, sans que cela ne crée pour l'instant de risque de saturation visuelle. Le projet ne vient pas changer cette situation.



Projet Parc éolien Analyse des saturations

- Eolienne du projet
- Autorisé et construit
- Autorisé, non construit
- Ayant reçu l'avis de l'AE
- Angle des éoliennes construites et autorisées
- Angle des éoliennes ayant reçu avis de l'AE et du projet
- Aire 10 km
- Aire 5 km

Les éoliennes non prises en compte dans les angles d'occupation de l'horizon sont *masquées par le relief*.

Sources : IGN BD Alti 75, France Raster 100, DREAL HdF
Carte 129 de l'analyse de saturation visuelle pour Wassigny

D-III.24) Conclusion de l'analyse théorique des saturations visuelles

23 lieux de vie de l'aire rapprochée ont été étudiés pour le risque de saturation visuelle.

Lieu de vie	Situation	Risque de saturation théorique	Contribution du projet	
			Occupation horizon	↘ respiration max.
Aisonville-et-Bernoville	Village de plateau avec forte trame arborée	Faible	5°	Aucune
Audigny	Village de plateau dense avec forte trame arborée	Faible	2°	Aucune
Boué	Bourg en étoile du plateau bocager	Nul	5°	Aucune
Etreux	Bourg en étoile de la vallée du Noirrieu, peu arboré	Faible	9°	Aucune
Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	Double village linéaire arboré de la vallée de l'Oise	Faible	2.	Aucune
Grougis	Village linéaire du plateau peu arboré	Faible	4°	Aucune
Grand-Verly	Village peu arboré du coteau droit de l'Oise	Nul	9°	206 > 180°
Guise	Ville arborée de la vallée de l'Oise	Faible	4°	Aucune
Hannapes	Village linéaire et arboré de la vallée du Noirrieu	Nul	14°	Aucune
Iron	Village linéaire de la vallée de l'Iron	Nul	11°	Aucune
La Neuville-lès-Dorengt	Village linéaire arboré de la vallée du Noirrieu	Nul	9°	Aucune
Lavaqueresse	Village-rue en limite de bocage	Nul	4°	Aucune
Lesquielles-Saint-Germain	Double village linéaire de la vallée de l'Oise	Nul	0°	Aucune
« La Ferme Bono »	Ferme isolée du plateau agricole du projet	Modéré	9°	Aucune
Mennevret	Village en étoile du plateau en limite de forêt	Nul	1°	Aucune
Noyales	Village linéaire du coteau droit de l'Oise	Faible	5°	Aucune
Proix	Village linéaire du coteau gauche de l'Oise	Nul	0°	Aucune
Petit-Verly	Village linéaire en limite de forêt	Nul	5°	Aucune
Tupigny	Village en tâche d'huile de la vallée du Noirrieu	Nul	21°	356° > 194°
Vadencourt	Village linéaire, peu arboré, de la confluence	Nul	8°	176° > 153°
Vénérolles	Village linéaire peu arboré du Noirrieu	Faible	14°	Aucune
Villers-lès-Guise	Village en étoile du plateau agricole	Modéré	3°	Aucune
Wassigny	Village en étoile en limite de forêt	Faible	3°	106 > 99°

Figure 73 de synthèse de l'analyse théorique des saturations visuelles

Seuls Villers-lès-Guise et le hameau « La Ferme Bono » présentent un risque théorique de saturation visuelle modéré avec tous les parcs connus. Ce risque sera analysé plus précisément via un photomontage (n°2 pour la Ferme Bono, et n°4 pour Villers-lès-Guise). Par ailleurs, quel que soit le lieu de vie étudié, le projet à lui seul contribue peu à l'augmentation de l'occupation des horizons ou à la baisse des espaces de respiration sans éolienne grâce à sa forme compacte et sa proximité avec le parc de Basse Thiérache Sud I-4.

D-IV. CARNET DE PHOTOMONTAGES

D-IV.1) Définition des points de vue

A partir de la zone d'influence visuelle du projet de la Carte 130, 35 points de vue ont été identifiés pour répondre à l'analyse des impacts visuels du projet :

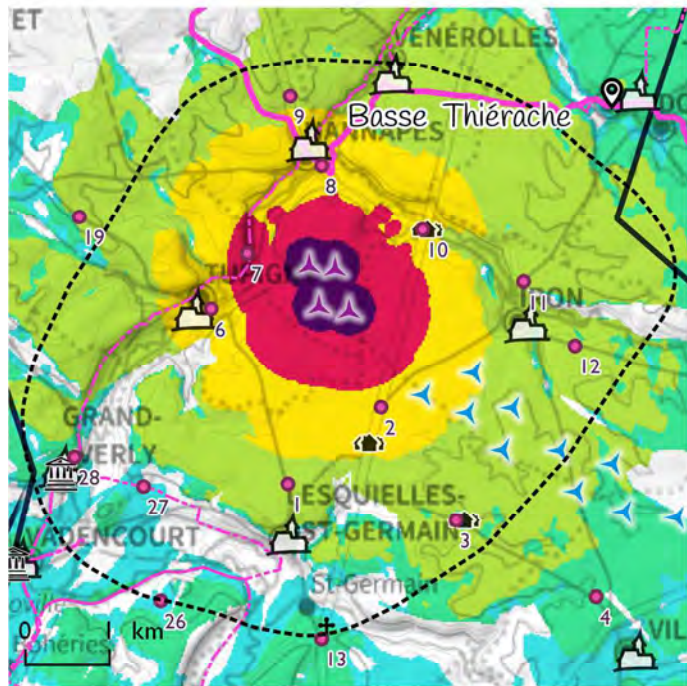
- 14 points de vue dans l'aire immédiate ou à sa limite,
- 15 points de vue dans l'aire rapprochée,
- 6 points de vue dans l'aire éloignée.

Les photomontages sont répertoriés à la page 99.

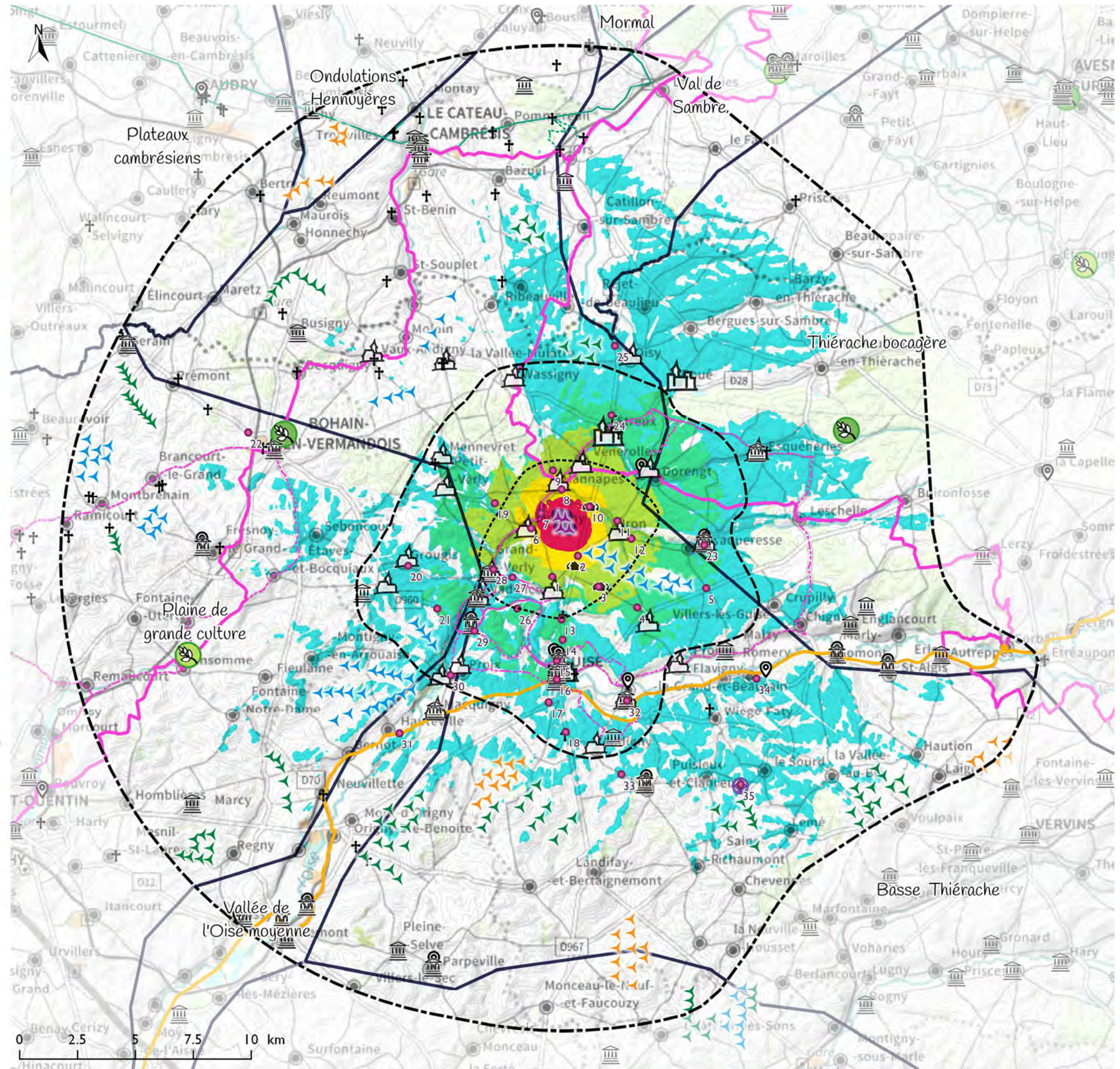
La méthode de choix des photomontages, de leur modélisation et de mise en page est détaillée en page 15.

Sources : IGN BDAI 75, FranceRaster 250, IGN Scan100, DREAL Hauts-de-France

Carte 130. Zone d'influence visuelle par angle de vue vertical et photomontages



- | | |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Projet | Patrimoine et tourisme |
| ▲ Projet | 🏛 Monument historique |
| Aires d'étude | 🌿 Site classé |
| ⬜ Immédiate | 🌿 Site inscrit |
| ⬜ Rapprochée | † Lieu de mémoire |
| ⬜ Eloignée | 📍 Site touristique |
| Photomontage | Chemin de randonnée |
| ● Localisation | 🚶 Chemin GR |
| Parc éolien | 🚲 Véloroute transeuropéenne |
| ▶ Autorisé construit | 👤 Boucle locale de promenade |
| ▶ Autorisé non construit | 👤 Chemin "Grande Guerre" |
| ▶ Ayant reçu l'avis de l'AE | 👤 Itinéraire "Grande Guerre" |
| Unités paysagères | ZIV du projet (relief + bois) |
| 🏠 Type de paysage | 🟡 >0° et <=1° |
| 🏠 Limite d'unité | 🟢 1 - 2° |
| Lieux de vie proche | 🟠 2 - 5° |
| 🏠 Bourg | 🟡 5 - 10° |
| 🏠 Village | 🔴 10 - 30° |
| 🏠 Hameau | 🟣 30 - 100° |



Volet paysager de l'étude d'impact du Parc éolien des Lupins - EnviroScop

Id	Nom	Paysage	Latitude L93	Longitude L93	Distance min. au projet	Date	Composition	Cadre de vie	Impacts cumulés (secteurs visibles)	Paysages reconnus	Patrimoine
1	Sortie nord de Lesquielles-Saint-Germain	Plateau du projet	744 674 m	6 982 244 m	2 173 m	07/09 11:16	Plateau d'accueil	Sortie de village	Secteur Le Cateau	-	-
2	D946 vers le projet	Plateau du projet	745 783 m	6 983 151 m	1 241 m	07/09 10:00	Plateau d'accueil	Route principale	Secteur Le Cateau	-	-
3	Ferme Bono à Lesquielles-Saint-G.	Plateau du projet	746 677 m	6 981 805 m	2 829 m	07/09 10:07	Plateau d'accueil	Hameau	Basse Thiérache	-	-
4	Sortie nord de Villers-lès-Guise	Plateau du projet	748 344 m	6 980 898 m	4 520 m	07/09 10:13	Plateau d'accueil	Sortie de village	Basse Thiérache	-	-
5	D1029 à la Maison des Trois Pigeons à Malzy	Plateau du projet	751 326 m	6 981 732 m	6 464 m	06/07 11:05	Plateau d'accueil	Route principale	Basse Thiérache	-	-
6	Canal de la Sambre à l'Oise à Tupigny	Noirrieu et Iron	743 759 m	6 984 328 m	1 283 m	06/07 17:08	Vallée du Noirrieu	Centre de village	-	Vallée du Noirrieu	Canal Sambre à l'Oise
7	Falaise de Tupigny	Noirrieu et Iron	744 191 m	6 984 975 m	745 m	04/09 15:21	Coteau opposé du Noirrieu	-	Basse Thiérache	Vallée du Noirrieu	Boucle de promenade
8	Canal de la Sambre à l'Oise à Hannapes	Noirrieu et Iron	745 076 m	6 986 028 m	1 176 m	06/07 17:49	Vallée du Noirrieu	Centre de village	Basse Thiérache	Vallée du Noirrieu	Canal Sambre à l'Oise, GR
9	Vallée du Noirrieu à Hannapes	Noirrieu et Iron	744 701 m	6 986 848 m	1 998 m	07/09 13:30	Coteau opposé du Noirrieu	-	Basse Thiérache	Vallée du Noirrieu, forêt d'Andigny	GR
10	Hameau de Jérusalem à Hannapes	Noirrieu et Iron	746 278 m	6 985 261 m	1 154 m	04/09 11h13	Vallon d'Iron	Hameau	-	-	-
11	Entrée est d'Iron	Noirrieu et Iron	747 481 m	6 984 644 m	2 099 m	07/09 09:53	Coteau opposé de l'Iron	Entrée de village	Basse Thiérache	-	-
12	D77 au sud-est d'Iron	Noirrieu et Iron	748 093 m	6 983 886 m	2 725 m	06/07 16:38	-	Entrée de village	Basse Thiérache	-	-
13	D946 entre Guise et Lesquielles-St.-Germain	Guise	745 075 m	6 980 396 m	3 948 m	06/07 11:53	Plateau à plateau	Silhouette village, route principale	Basse Thiérache	Vallée de l'Oise	-
14	D946 en sortie nord de Guise	Guise	745 122 m	6 979 516 m	4 822 m	07/09 11:25	Plateau à plateau	Sortie de bourg, route principale	Basse Thiérache	-	-
15	Jardin du Familistère de Guise	Guise	744 869 m	6 978 586 m	5 767 m	07/09 11:36	Vallée de l'Oise	Centre-bourg	-	Vallée de l'Oise	Familistère de Guise
16	Tour médiévale de Guise	Guise	744 872 m	6 977 778 m	6 571 m	06/07 13:30	Coteau opposé de l'Oise	Silhouette de bourg	Basse Thiérache	Vallée de l'Oise	Tour, église, familistère à Guise
17	D1029 à l'ouest de Guise	Guise	744 518 m	6 976 797 m	7 582 m	07/09 11:50	Plateau à plateau	Route principale	Basse Thiérache	Vallée de l'Oise	Tour de Guise
18	Nécropole nationale "La Désolation"	Guise	745 254 m	6 975 529 m	8 798 m	07/09 12:00	Plateau à plateau	Route principale	Basse Thiérache	-	Tour de Guise, nécropole
19	D69 à l'ouest de Tupigny	Plateau rive droite	742 188 m	6 985 412 m	2 791 m	06/07 17:38	Plateau à plateau	Route secondaire	Basse Thiérache, Vervins	Vallée du Noirrieu	-
20	Sortie est de Grougis	Plateau rive droite	738 449 m	6 982 720 m	6 797 m	04/09 15:02	Plateau à plateau	Sortie de village	Basse Thiérache, Vervins	-	-
21	D960 entre Aisonville-et-B. et "Longchamps"	Plateau rive droite	739 701 m	6 980 848 m	6 403 m	04/09 14:51	Plateau à plateau	Route secondaire	-	Vallée de l'Oise	-
22	D28 au nord de Bohain-en-V.	Plateau rive droite	731 534 m	6 988 473 m	13 859 m	16/03 16h08	-	Centre de village	Basse Thiérache	Thiérache bocagère, églises fortifiées	Eglise de Lavaqueresse
23	Eglise fortifiée de Lavaqueresse	Thiérache bocagère	751 242 m	6 983 619 m	13 859 m	06/07 10:57	-	Route secondaire	Basse Thiérache, Vervins, Oise	-	Hôtel de ville de Bohain
24	D946 en entrée nord d'Etreux	Thiérache bocagère	747 229 m	6 989 238 m	4 836 m	04/09 11:04	Coteau opposé du Noirrieu	Entrée, silhouette de bourg	Basse Thiérache	Vallée du Noirrieu	Cimetière militaire d'Etreux
25	D946 au nord d'Oisy	Thiérache bocagère	747 382 m	6 992 223 m	7 695 m	07/09 11:29	-	Route principale, silhouette de bourg	Le Cateau	Thiérache bocagère	-
26	Vallée de l'Oise au nord-ouest de Guise	Oise moyenne	743 159 m	6 980 851 m	4 004 m	06/07 16:54	Coteau opposé de l'Oise	-	-	Vallée de l'Oise	Boucle de promenade locale
27	Boucle de promenade "la Rigole"	Oise moyenne	742 954 m	6 982 213 m	3 014 m	06/07 16:38	-	-	-	Vallée de l'Oise	Boucle de promenade locale
28	Sortie est de Grand-Verly	Oise moyenne	742 132 m	6 982 565 m	3 432 m	04/09 14:34	-	Sortie de village	Basse Thiérache	Confluence Oise/Noirrieu	-
29	Abbaye de Bohéries	Oise moyenne	741 311 m	6 979 902 m	5 830 m	06/07 15:58	-	-	-	Vallée de l'Oise	Abbaye de Bohéries
30	Canal de l'Oise à Noyales	Oise moyenne	740 277 m	6 977 962 m	7 993 m	07/09 14:14	-	-	-	Vallée de l'Oise	Canal Oise, boucle locale
31	Canal de l'Oise à Hauteville	Oise moyenne	738 068 m	6 975 471 m	11 311 m	07/09 14:27	-	-	-	Vallée de l'Oise	Canal de l'Oise
32	Eglise fortifiée de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	Oise amont	747 932 m	6 976 791 m	7 867 m	07/09 12:21	Coteau opposé de l'Oise	Centre de village	Basse Thiérache	Vallée de l'Oise, église fortifiée	Eglise de Flavigny
33	Château de l'étang à Audigny	Oise amont	747 657 m	6 973 687 m	10 874 m	09/07 12:08	Plateau à plateau	Route secondaire	Basse Thiérache	-	Château d'Audigny
34	Cimetière militaire de Proisy	Oise amont	753 499 m	6 977 818 m	10 384 m	07/09 10:28	Coteau opposé de la vallée de l'Oise	Route secondaire	Basse Thiérache	Vallée de l'Oise, église fortifiée	Eglise de Walzy, cimetière militaire de Proisy
35	Nécropole nationale "Le Sourd"	Oise amont	752 820 m	6 973 257 m	13 320 m	07/09 10:44	Plateau à plateau	-	Basse Thiérache, Vervins, Le Cateau, Oise	-	Nécropole nationale

Figure 74. Points de vue pour les photomontages et justification au vu des sensibilités